

MINISTERE DES TRANSPORTS ET
COMMUNICATIONS

Rapport annuel 1966

CANQ
TC
100
1966

42
5

639695

A l'honorable
Fernand Lizotte, m.d.,
Ministre des Transports et Communications

Monsieur le ministre,

J'ai l'honneur de vous sou-
mettre le rapport 1966 concernant les activités
des différents services du ministère des Trans-
ports et Communications.

Veillez agréer, monsieur le
ministre, l'expression de mes sentiments les plus
distingués.

Cordialement vôtre,

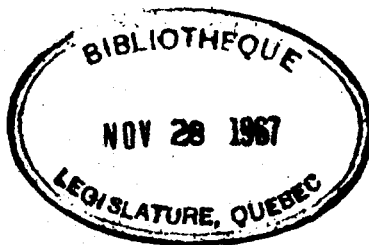
Le sous-ministre

Jacques Verreault

MINISTÈRE DES TRANSPORTS
CENTRE DE DOCUMENTATION
700, BOUL. RENÉ-LÉVESQUE EST.
21^e ÉTAGE
QUÉBEC (QUÉBEC) - CANADA
G1R 5H1

Québec, 1er mars 1967.-

QAUQ
TC
100
1966



T B L E D E S M A T I E R E S

AVANT-PROPOS	1
INTRODUCTION	2
BUDGET	5
BUREAU DES VEHICULES AUTOMOBILES	9
a) dépenses	10
b) véhicules immatriculés	11
c) permis de conduire	18
d) responsabilité financière	23
e) statistiques d'accidents	26
CENTRE DE TRAITEMENT ELECTRONIQUE DE L'INFORMATION	29
SERVICE DE LA SECURITE ROUTIERE	32
a) sécurité routière	32
b) programme "transport d'écoliers"	42
c) écoles de conduite	47
SERVICE D'INSPECTION	49
SERVICE AERIEN	51
SERVICE MARITIME	58
PERMIS SPECIAUX	62
REGIE DES TRANSPORTS	63
REGIE DES SERVICES PUBLICS	83
BUREAU DES EXPROPRIATIONS DE MONTREAL	85

AVANT-PROPOS

Il y a différentes façons de concevoir un rapport annuel. Le ministère des Transports et Communications s'est arrêté à la formule qui lui est apparue comme la plus apte à vraiment renseigner sur l'activité et le travail accompli.

Le présent rapport est appelé "1966", mais chacune des parties qui l'intègre ne couvre pas la même période. Il s'agit certes toujours d'une période de douze mois, toutefois ce ne sont pas toujours les mêmes douze mois. Ce fut du reste ainsi au cours des récentes années et l'on a semblé dans tous les milieux intéressés être content de la procédure adoptée.

Le budget du ministère proprement dit couvre l'année fiscale. Les régies affiliées font rapport en relation aux années d'exercice que les législateurs leur ont données.

En ce qui a trait au Service aérien, l'année de calendrier 1966 est suivie. Il en est de même dans le rapport quant aux immatriculations de véhicules. En somme, dans la mesure où il a semblé possible d'offrir des données plus récentes sans nuire à une bonne intelligence de l'activité et du travail, ce fut fait.

Le ministère n'a certes pas la prétention d'avoir préparé un rapport qui soit d'une haute tenue -- en particulier sur le plan des arts graphiques -- mais il a voulu offrir le plus fidèle reflet que possible de son activité d'une année.

INTRODUCTION

On ne peut concevoir, sans transport ni communication, que le Québec puisse réellement mettre en valeur ses ressources agricoles, industrielles, minières et forestières, ni développer maintes autres activités, y compris divers services administratifs, techniques et sociaux.

En conséquence, le ministère des Transports et Communications est mandaté dans des champs d'activités qui conditionnent la vie même de la société civile.

La création du ministère s'est faite par une loi spéciale sanctionnée le 27 novembre 1952. On a donné au nouveau département de l'administration gouvernementale les juridictions suivantes:

- a) le transport routier dans la province;
- b) l'application de la loi des véhicules automobiles, sauf la surveillance de la circulation sur les routes et la poursuite des infractions à cette loi, qui relèvent du ministère de la Justice;
- c) la surveillance et le contrôle, dans les limites de la juridiction de la province, des entreprises de transport de voyageurs ou de marchandises par chemin de fer, tramway, navigation ou voies aériennes; de transport ou de distribution, par voie de canalisation, de pétrole, de gaz ou d'eau, à l'exception des aqueducs municipaux; de transmission, de distribution, de vente ou de production de gaz, de vapeur, de chaleur, de lumière ou de force motrice produits autrement que par l'électricité; de transmission de messages télégraphiques ou téléphoniques.

Quoique créé à la fin de novembre 1952, le ministère ne commença à opérer qu'en janvier 1955, alors qu'un sous-ministre y fut nommé qui s'adjoignit quatorze autres fonctionnaires, dont un conseiller juridique et un directeur de bureau à Montréal.

Un tableau sommaire donnera la progression constante et l'augmentation du personnel.

A ses débuts, le ministère des Transports et Communications ne comprenait, à toutes fins pratiques, que la Régie des transports et un Service d'inspection qui s'organisa graduellement.

Un embryon de service en sécurité routière prit naissance en 1958 et commença à se développer. Au cours des années suivantes, le ministère a réuni ou organisé progressivement sous sa juridiction, les services et régies ci-après:

- Administration -
- Bureau de l'information -
- Bureau du personnel -
- Bureau des expropriations -
- Bureau des véhicules automobiles -
- Régie des services publics -
- Régie des transports -
- Service aérien -
- Service de la sécurité routière -
- Service d'inspection -
- Service maritime -

Le ministère bénéficie de plus d'un Service de la comptabilité dont tous les membres sont rattachés au ministère des Finances, et d'un Bureau du contentieux dont les deux avocats appartiennent au ministère de la Justice.

MINISTERE DES TRANSPORTS & COMMUNICATIONS

<u>ANNEE:</u>	<u>BUREAU DES VEHICULES AUTOMOBILES:</u>	<u>AUTRES SERVICES:</u>			<u>REGIE DES TRANSPORTS:</u>	<u>REGIE DES SERVICES PUBLICS:</u>	<u>BUREAU DES EX- PROPRIATIONS MONTREAL:</u>	<u>TOTAL:</u>	
1954/1955		15			75	22		<u>112</u>	
1955/1956		45			79	23		<u>147</u>	
1956/1957		52			84	22		<u>158</u>	
1957/1958		62			82	23		<u>167</u>	
1958/1959		67			84	19		<u>170</u>	
1959/1960		77			82	20		<u>179</u>	
1960/1961		121			85	24		<u>230</u>	
1961/1962	616	146			81	30		<u>873</u>	
1962/1963	686	159			90	28	6	<u>969</u>	
1963/1964	735	179			90	30	10	<u>1044</u>	
1964/1965	814 (Que. 522) (Mont 145) (Ext. 147)	<u>Adm.</u> 47	<u>Insp.</u> 59	<u>Sec.Rout.</u> 30	<u>Serv. Aérien</u> 72	81	27	10	<u>1140</u>
1965/1966	829 (Que. 516) (Mont 145) (Ext. 168)	51	57	29	72	82	26	9	<u>1155</u>

BUDGET

Au cours de l'année fiscale, close le 31 mars 1966, le ministère des Transports et Communications a perçu la somme de \$59,169,701.04 provenant de sources très variées, soit licences, permis, immatriculations de véhicules, honoraires de régies, etc.

Les déboursés pour la même période furent de \$9,101,592.91.

Si l'on compare les revenus de 1964/1965 avec ceux de 1965/1966, l'on peut constater une augmentation de 6.07%, tandis que pour les déboursés une augmentation de 22.94%.

Il faut toutefois souligner que les dépenses de l'exercice contiennent une immobilisation de \$743,297.60, laissant des déboursés ordinaires de \$8,358,295.31. En regard de ceux-ci, l'augmentation de l'exercice représente 12.90%.

6/

ETAT DES DEPENSES POUR L'ANNEE 1965/1966

(CF Comptes publics pp: 680 à 685)

<u>ARTICLE</u>	<u>CREDITS</u>	<u>DEPENSES</u>
1.- Administration	328,250.00	294,903.99
2.- Service d'inspection	462,400.00	359,543.16
3.- Service central de transport aérien	672,650.00	599,758.27
4.- Bureau des véhicules automobiles	5,897,300.00	5,416,503.37
5.- Sécurité routière, y compris subventions	467,600.00	347,273.00
6.- Régie des transports	525,350.00	476,424.76
7.- Régie des services publics	285,500.00	239,235.30
8.- Bureau des expropriations de Montréal	101,700.00	85,076.37
9.- Subventions pour fins de transport maritime et aérien	572,000.00	530,612.60
10.- Dépenses diverses et imprévues	10,000.00	8,964.49
Total:-	9,322,750.00	8,358,295.31
11.- Dépenses en immobilisation	744,000.00	743,297.60
GRAND TOTAL:-	10,066,750.00	9,101,592.91

ETAT DES REVENUS POUR L'ANNEE 1965/1966

(CF Comptes publics p 101)

Privilèges, honoraires, licences, permis et divers

Véhicules automobiles -		
Licences, enregistrement et plaques, année 1964	56,655,294.90	
Examens et démonstrations de conduite	436,810.00	
Régie des transports -	1,721,639.03	
Régie des services publics -	24,302.50	
Bureau des expropriations de Montréal	138,350.00	
Indemnités, assurance-accidents -	1,830.94	
Frais de cour -	84.75	58,978,312.12

Ventes et services

Ventes de listes de propriétaires de véhicules automobiles, de détenteurs de licences et copies de certificats -	158,143.52
--	------------

Recouvrements

Dépenses des années antérieures	33,245.40
---------------------------------	-----------

\$59,169,701.04

N.B.- Le présent rapport tient compte des modifications apportées dans la présentation des différents postes budgétaires. Afin de permettre des comparaisons au moins partielles avec les exercices antérieurs, on trouvera aux deux pages suivantes les états des dépenses et des revenus correspondants aux récentes années.

ETATS DES DEPENSES D'EXERCICES FINANCIERS ANTERIEURS

page 7

	<u>1959/60</u>		<u>1960/61</u>		<u>1961/62</u>	
	<u>Crédits</u>	<u>Dépenses</u>	<u>Crédits</u>	<u>Dépenses</u>	<u>Crédits</u>	<u>Dépenses</u>
Administration	262,000.00	286,867.03	465,000.00	440,120.18	2,315,638.08	2,134,352.44
Service d'inspection	-----	-----	-----	-----	-----	-----
Service aérien	-----	23,540.38	425,000.00	409,775.99	209,000.00	123,890.04
Bureau des véhicules autos.	-----	-----	-----	-----	(a) 710,555.66	676,191.13
Sécurité routière	-----	-----	(b) 75,000.00	74,996.43	(c) 85,000.00	74,696.74
Régie des transports	325,000.00	346,977.13	375,000.00	367,009.62	455,000.00	379,887.34
Régie des services publics	130,000.00	143,676.67	180,000.00	171,100.52	235,000.00	193,857.04
Bureau des expropriations	-----	-----	-----	-----	-----	-----
Subsidés maritimes	-----	-----	557,524.46	556,774.46	460,000.00	456,025.00
Dépenses diverses	15,000.00	12,066.92	15,000.00	14,038.69	17,766.00	17,334.66
Total	807,000.00	885,845.79	2,148,524.46	2,071,557.13	4,487,959.74	3,937,470.68

	<u>1962/63</u>		<u>1963/64</u>		<u>1964/65</u>	
	<u>Crédits</u>	<u>Dépenses</u>	<u>Crédits</u>	<u>Dépenses</u>	<u>Crédits</u>	<u>Dépenses</u>
Administration	213,000.00	203,246.42	275,700.00	233,178.02	341,500.00	314,346.95
Service d'inspection	260,000.00	244,006.44	326,300.00	285,340.85	380,000.00	345,973.03
Service aérien	445,000.00	432,314.14	469,100.00	409,560.28	536,000.00	495,974.79
Bureau des véhicules autos.	3,940,000.00	3,708,253.11	4,277,800.00	4,093,560.10	4,857,000.00	4,622,599.99
Sécurité routière	230,000.00	213,598.02	257,100.00	189,572.98	243,500.00	205,946.18
Régie des transports	470,000.00	439,276.84	520,400.00	467,792.18	450,000.00	439,481.74
Régie des services publics	285,000.00	216,615.11	261,400.00	235,759.15	233,000.00	236,095.90
Bureau des expropriations	-----	44,849.33	85,000.00	76,723.78	106,000.00	79,993.21
Subsidés maritimes	570,000.00	569,990.00	578,000.00	523,462.40	673,000.00	658,000.00
Dépenses diverses	15,000.00	13,003.19	10,000.00	8,019.68	10,000.00	4,537.23
Total	6,423,000.00	6,072,309.25	6,976,800.00	6,446,245.64	7,805,000.00	7,402,949.07

NOTE: a) Commissions aux émetteurs de licences de véhicules automobiles et plaques pour véhicules automobiles -
 b) c) Propagande en faveur de la sécurité routière -

EXERCICES FINANCIERS ANTERIEURSREVENUS

	<u>1959/1960</u>		<u>1960/1961</u>		<u>1961/1962</u>
Régie des transports (honoraires)	782,508.81	(honoraires)	909,167.77	(honoraires)	1,087,096.99
Régie des services publics	25,657.55		21,135.10		27,951.50
Véhicules automobiles	-----		-----		44,712,691.78
Moins remboursements R.T.	4,481.58	R.T.	5,047.23	R.T.	6,736.76
	-----		-----	V.A.	116,343.77
Total (moins remboursements)	803,684.78		925,255.64		45,704,659.74
	<u>1962/1963</u>		<u>1963/1964</u>		<u>1964/1965</u>
Bureau des Expropriations de Montréal	-----		-----	(e)	252,325.00
Régie des transports (a)	1,264,497.53		1,407,301.81		1,602,041.67
Régie des services publics	28,717.50		32,522.64		26,991.40
Véhicules automobiles (b)	47,825,026.98	(d)	50,194,168.63		53,636,137.41
Véhicules automobiles (c)	87,608.41	(c)	114,705.45		147,770.63
Ventes de rebuts	4,608.64		12,666.33		11,361.66
Taxes de vente et d'accise	691.17		528.51		3,998.32
Dépenses des années antérieures	6,457.72		215.98		2,608.25
Autres revenus	1,111.43		1,710.74		16.91
Indemnités, assurance-accidents	-----		5,832.71		101,524.62
Moins remboursements R.T.	7,190.53	R.T.	3,858.00		-----
	V.A.	V.A.	161,297.54		-----
	115,302.92		-----		-----
Total (moins remboursements)	49,076,325.93		51,604,497.26		55,784,775.87

- a) honoraires, ventes et services divers -
 b) licences, permis -
 c) ventes de listes de propriétaires de véhicules automobiles et de détenteurs de licences et copies de certificats -
 d) licences et permis, licences, enregistrement et plaques, année 1963 - examens et démonstrations de conduite - véhicules publics, péage par mille -

- e) les revenus ont un poste budgétaire particulier pour une première année; le Bureau des Expropriations de Montréal fut fondé par une loi sanctionnée le 20 juin 1962 mais, jusqu'à l'année financière 1964/1965, la procédure comptable adoptée fut d'appliquer les revenus co: les dépenses -

BUREAU DES VEHICULES AUTOMOBILES

La première loi des véhicules automobiles au Québec remonte à 1906; c'est la même année que l'on a commencé à émettre des permis de conducteurs et de chauffeurs. On ne disposait à l'époque que d'une petite section administrative rattachée au ministère du Revenu.

L'expansion en un demi-siècle s'est révélée extrêmement considérable. La juridiction sur le Bureau des véhicules automobiles appartient au ministère des Transports et Communications depuis le 1er juillet 1961.

Afin de montrer le rythme du développement, voici les nombres de véhicules immatriculés au Québec durant trois années particulières. On en comptait 455,200 en 1950; après dix ans, c'était 1,161,599; six années plus tard, en 1966, le nombre s'établissait à 1,733,256.

L'administration du Bureau des véhicules automobiles est devenue à la fois complexe et dotée des normes d'efficacité les plus avancées que possible. On trouvera dans les pages qui suivent un résumé de l'activité et des travaux de l'année 1966.

BUREAU DES VEHICULES AUTOMOBILES
NATURE DES DEPENSES AU COURS DE L'ANNEE FISCALE
DU 1er avril 1965 au 31 mars 1966

Traitements	\$ 3,004,919.61
Rénumérations additionnelles	90,850.06
6ongés de maladie	6,965.89
Frais de voyages	78,812.07
Frais de représentations	34.65
Commissions aux émetteurs	877,968.38
Plaques pour véhicules automobiles	522,699.07
Traitement électronique des données	289,500.00
Classeurs	153,730.00
Express et messageries	20,835.65
Téléphone et télétype	6,583.87
Frais de postes	124,632.33
Assurances	14,762.33
Transport d'argent et frais de banque	13,125.32
Accessoires de bureau	38,210.68
Surveillance de bureaux	1,812.65
Papeterie et impressions	124,674.99
Aide de bureau (Office overload)	1,155.66
Abonnements et cotisations	1,408.45
Location de machines de bureau	14,955.82
Entretien et réparation d'accessoires de bureau	1,573.98
Réparations et accessoires d'automobiles	4,372.63
Essence et lubrifiants	5,150.22
Remisage et stationnement	3,590.00
Achats d'automobiles	8,031.34
Service d'eau	669.10
Honoraires	1,555.08
Hopitaux	2,385.85
Petite caisse, faux billets, douanes, plaques, etc.	1,537.69
Avances	300.00
Total:	\$ 5,416,803.37

VEHICULES IMMATRICULES DURANT L'ANNEE DE CALENDRIER 1966

	Véhicules de promenade	1,126,219
	Véhicules de promenade de louage	24,291
"A"	Autobus (transport public)	4,743
"AE"	Autobus (transport d'élcoliers)	7,229
"AP"	Autobus (transport privé)	108
"C"	Tracteurs agricoles	62,017
"CD"	Véhicules de promenade, propriété des membres du corps consulaire	245
"E"	Transport d'élcoliers de pas plus de sept à la fois, autorisé et payé par une Commission scolaire	115
"F"	Véhicules de commerce	160,163
"FR"	Véhicules de remorquage	2,399
"FX"	Véhicules de commerce de louage	5,668
"G"	Véhicules appartenant à tout gouvernement, à l'exception de celui du Québec, et à certaines institutions subventionnées	13,809
"GP"	Véhicules appartenant au gouvernement du Québec	6,333
"H"	Ambulances et corbillards	899
"K"	Véhicules de promenade et camionnettes utilisés dans certaines régions isolées	2,738
"L"	Véhicules de livraison	20,034
"M"	Motocyclettes	24,985
"MD"	Véhicules de promenade appartenant aux membres du collège des médecins et chirurgiens du Québec	2,606
"N"	Camions de ferme	38,872
"P"	Véhicules utilisés exclusivement sur les routes et terrains privés	9,976
"R"	Remorques commerciales et privées	96,644
"RL"	Remorques de livraison	12,711
"S"	Traineaux-mobiles (ski-doo)	13,965

"SN"	Autos-neige souffleurs à neige	761
"T"	Véhicules-taxis	13,723
"U"	Remorques de ferme	67,559
"VE2"	Véhicules de promenade appartenant aux membres de l'Association des radios-amateurs du Québec Inc	874
"W"	Véhicules ou machineries industriels qui ne peuvent être utilisés pour le transport de marchandises ou de maté- riaux	12,510
"WH"	Véhicules munis d'outillage servant exclusivement à l'entretien des chemins d'hiver	1,060

TOTAL:

1,733,256

IMMATRICULATION (PAR COMTE) DES VEHICULES AUTOMOBILES

1 9 6 6

Abitibi Est et Ouest	31,684
Argenteuil	8,312
Arthabaska	13,273
Bagot	6,727
Beauce	19,404
Beauharnois	16,585
Bellechasse	6,428
Berthier	9,689
Bonaventure	10,640
Brome	2,558
Chambly	41,092
Champlain	14,156
Charlevoix	8,296
Châteauguay	14,673
Chicoutimi	38,345
Compton	10,838
Deux-Montagnes	18,896
Dorchester	7,262
Drummond	17,688
Duplessis	9,779
Frontenac	9,840
Gaspé	11,825
Gatineau	12,062
Hull	32,108
Huntingdon	8,511

Iberville	10,804
Iles-de-la-Madeleine	2,164
Montréal "Les Iles"	596,246
Joliette	16,609
Kamouraska	7,239
Labelle	9,051
Lac St-Jean	28,167
Laprairie	9,345
L'Assomption	17,463
Laviolette	17,680
Lévis	27,347
L'Islet	6,246
Lotbinière	12,146
Maskinongé	9,774
Matane	12,905
Matapédia	5,772
Mégantic	19,171
Missisquoi	16,095
Montcalm	7,350
Montmagny	8,210
Napierville	7,033
Nicolet	12,156
Papineau	11,471
Pontiac	6,858
Portneuf	14,235
Québec "et les environs"	116,248
Richelieu	12,474
Richmond	14,350
Rimouski	12,666

Rivière-du-Loup	13,802
Rouville	18,066
Rouyn-Noranda	12,475
Saguenay	16,750
Shefford	21,699
Sherbrooke	25,430
Soulanges	5,413
St-Hyacinthe	18,743
St-Jean	10,971
St-Maurice	12,374
Stanstead	14,535
Témiscamingue	7,336
Témiscouata	7,159
Terrebonne	54,091
Trois-Rivières	19,586
Vaudreuil	18,893
Verchères	21,139
Wolfe	2,790
Yamaska	4,058

TOTAL: 1,733,256

Note générale

Le Bureau des véhicules automobiles répartit l'exécution du travail en de larges unités administratives appelées "divisions". Celles-ci groupent des "sections".

DIVISION DE L'ADMINISTRATION

Une comptabilité particulière relève de cette division, dont elle forme une section. On y fait l'audition de tous les argents perçus et on y établit les commissions à verser chaque mois aux émetteurs. En plus des encaissements ordinaires, il convient de souligner que la section de la comptabilité s'occupe de taxes de ventes perçues au nom du ministère des Finances. Ce poste a représenté \$15,110,290.73 au cours de l'exercice 1965/1966.

Jusqu'en avril 1966, la même Division comprenait une section intitulée "magasin et inventaire". On y tenait un fichier du matériel reçu et un inventaire journalier des plaques, permis, formules, retour de plaques annulées, dépôts de formules et divers dans les bureaux extérieurs d'émission, etc. Cette section est maintenant fusionnée à celle qui s'occupait des mêmes sujets pour les autres Services du ministère.

A la section des sténos-dactylos, on a écrit ou complété durant l'exercice financier 439,020 documents, qui se partagent en 67,479 lettres, 222,555 formules et 148,986 travaux divers.

La section du courrier a reçu durant le même exercice 1,297,661 lettres et 5,368 colis. Elle a expédié par chemin de fer, transport routier ou avion 30,191 colis d'un poids total de 4,063,316 livres. Les envois postaux se sont élevés à 500,996 lettres, colis ou imprimés.

Le service du courrier a également mis sous enveloppe

et posté 693,851 demandes de renouvellement de permis de conduire entre le 2 et le 15 avril 1965, ce qui l'a obligé à obtenir de l'aide du service des Allocations sociales et du ministère du Revenu. Il a aussi mis à la poste 1,665,531 permis de conduire.

La section des renseignements a transmis 758,332 renseignements surtout aux corps policiers par téléscrip-teurs, téléphone ou correspondance, offrant à ce propos une disponibilité le jour et la nuit sans aucune interruption.

DIVISION DES PERMIS DE CONDUIRE

Aux points de vue technique et administratif, les permis de conduire relèvent d'une division du Bureau des véhicules automobiles. On doit cependant préciser que la responsabilité au point de vue technique proprement dit est partagée, depuis les derniers mois de l'année 1966, avec le nouveau Centre de traitement électronique de l'information.

Celui-ci a pris naissance graduellement au cours de l'année. L'ordinateur électronique IBM/360, modèle 40, qui en est le pivot, est installé au ministère depuis le 10 octobre 1966. Il est question du Centre dans une autre partie de ce rapport.

La Division des permis de conduire compte cinq sections affectées à la correspondance, aux examens de conduite, au classement, au contrôle des documents et aux vérifications concernant les renouvellements de permis.

On se rappelle qu'une modification au Code de la route, article 22, est survenue en avril 1965 afin de rendre tous les permis de conduire renouvelables, non plus le 1er juin, mais à chaque année impaire le jour anniversaire de la naissance du détenteur. On allait ainsi répartir durant les 12 mois de l'année impaire un travail qui était auparavant concentré dans une courte période.

Comme 1966 était une année paire, il n'y eut donc pas de renouvellement général de permis. En comparaison des 1,631,256 de 1965, on a émis seulement 190,315 permis de conduire. Ceux-ci comprennent un faible nombre de renouvellements et surtout l'émission de nouveaux permis à la suite d'examens de compétence.

Durant les derniers mois de l'année, la Division a travaillé à l'élaboration d'une programmation qui allait permettre la mise au travail du nouvel ordinateur électronique au sujet du renouvellement des permis de conduire de 1967-1969.

Dès le 30 novembre, on était en mesure d'expédier par la poste 144,458 formules de renouvellement aux conducteurs ou chauffeurs dont l'anniversaire allait survenir au cours du mois de janvier 1967.

Section des examens de conduite

Cette section a la responsabilité technique et administrative de quarante-quatre bureaux d'examens disséminés dans toutes les régions du Québec et de trois unités mobiles. Celles-ci parcourent les centres éloignés où il n'y a pas de bureau facilement accessible.

La section a aussi la responsabilité de vérifier les résultats d'examens, de résoudre les problèmes particuliers concernant les examens ou l'émission de permis de conduire à la suite d'examens.

L'arrêté en conseil numéro 418, du 14 février 1961, donne tous les règlements concernant la compétence des conducteurs et des chauffeurs. L'examen doit établir:-

- a) la condition physique de l'aspirant au moyen de procédés mis à la disposition des examinateurs et au moyen d'un examen médical si nécessaire;
- b) la connaissance des règles de la circulation et des dispositions du Code de la route;
- c) l'aptitude de l'aspirant à conduire un véhicule

plus de 1,000 cartes par tiroir. Une seule personne est en mesure de l'opérer en faisant venir automatiquement, au moyen de boutons, le tiroir requis à la portée de sa main.

La section accomplit un travail dont on peut mesurer l'ampleur en consultant les détails qui suivent:

Formules classées

Demandes de renouvellement (V-1A)	601,600
Examens de conduite (V-1AEX)	299,113
Changements d'adresses (V-6A)	200,616
Demandes de duplicatas (V-9A)	13,835
Suspensions de permis (V-246)	29,381

Total: 1,144,546

Recherches et vérifications

Pour renseignements aux Cies d'assurance	29,625
Pour renseignements par télescripteurs	10,960
Pour renseignements par téléphones	4,756
Pour renseignements par lettres	14,158
Pour renseignements, contrôle des documents	22,547
Pour contrôle (corrections 65-67)	12,796
Pour vérification V-1A (63-65)	9,544
Pour vérification après examens	41,221

Total: 145,607

Permis émis au clavigraphe

Permis après suspension	1,367
Duplicatas (Montréal) comptoir	18,345
Permis, section correspondance	11,553
	<hr/>
Total:	31,265
	<hr/>
	<hr/>

Deux autres sections

Il convient de mentionner en passant la section du contrôle des documents et celle de la vérification du renouvellement des permis de conduire. La première mentionnée sert de trait d'union entre la Division des permis de conduire et le Centre de traitement électronique de l'information. Dans les deux cas, il faudrait donner ici une abondance de détails techniques qui dépassent les cadres du présent rapport. Il s'agit en somme de procédures administratives et internes.

DIVISION DE LA RESPONSABILITE FINANCIERE

C'était à l'époque du rapport annuel précédent une section rattachée à la Division des permis de conduire. Durant l'année 1966 toutefois, la section a pris de l'ampleur jusqu'à devenir elle-même une Division sur le plan administratif.

Le rôle principal de cette Division est d'être responsable de l'administration de la Loi de l'indemnisation des victimes d'accidents d'automobiles (S.R.Q. 1964, ch. 231) -- et cela sous deux aspects:

1.- Veiller à ce que les suspensions découlant d'infractions au Code de la route et à certains articles du Code criminel soient effectivement et pleinement mises en vigueur; veiller aussi à ce que les formalités nécessaires à l'obtention d'un nouveau permis, dans ces cas, soient complétées.

2.- Voir à ce que les automobilistes non assurés, impliqués dans un accident, prouvent leur solvabilité pour l'avenir et règlent les dommages causés par l'accident.

Trois des quatre sections qui intègrent la division découlent du double mandat décrit. Elles se nomment: contrôle des suspensions, règlement des suspensions et classement. La quatrième section a pour tâche de colliger les statistiques découlant de l'examen des rapports de tous les accidents routiers qui se produisent dans la province, de fournir des rapports statistiques, de classer les rapports d'accidents et d'en fournir des copies sur demande.

Dans les paragraphes qui suivent, il sera question du travail découlant de la mise en vigueur de la Loi de l'indemnisation des victimes d'accidents d'automobiles.

La Division a reçu au cours de l'année 1966 un total de 22,338 rapports d'accidents où l'une des parties n'était pas protégée par une assurance-responsabilité. Il en est découlé des suspensions pour non assurance à 32,083 conducteurs ou propriétaires de véhicules. De ce nombre, 27,125 dossiers furent réglés et 4,958 demeurent en suspens.

Les dossiers réglés comprennent un nombre de 18,144 cas où l'intéressé, quoique n'ayant pu fournir sur les lieux mêmes de l'accident une preuve qu'il était assuré, a démontré par la suite qu'il disposait d'une assurance valable au moment de l'accident. La proportion de ces cas fut en 1966 de 56%, ce qui représente une légère diminution sur l'année précédente alors que les cas du genre s'élevaient élevés à 17,219 sur 29,951 dossiers, soit 57%.

En relation à ce qui précède, la Division a reçu \$192,216.38 en dépôts au cours de l'année, et remis sur les dépôts déjà effectués la somme de \$148,355.73.

La Division a disposé depuis avril 1966 d'un employé itinérant dont la tâche a consisté à visiter les divers postes de police et les greffes afin d'expliquer de quelle façon doivent être complétés les rapports d'accidents ou d'infractions. Cette initiative a produit des résultats appréciables sur la qualité des rapports reçus. Elle a permis également une application plus rapide de la Loi.

Dans le domaine des infractions, il y eut en 1966 un total de 10,443 suspensions imposées, dont 7,669 par les tribunaux et 2,774 par le directeur du Bureau des véhicules automobiles.

Les 10,443 suspensions se partagent aussi en 8,498 en vertu du Code criminel et 1,945 en vertu du Code de la route.

En résumé, la Division a imposé ou confirmé 32,083 suspensions pour accidents, 10,443 suspensions pour infractions, soit un total de 42,516 suspensions.

LES STATISTIQUES D'ACCIDENTS

Rattachée maintenant à la Division de la responsabilité financière, la section des statistiques s'est occupée durant l'année 1966 de dépouiller manuellement les rapports de 135,134 accidents routiers au Québec.

On devine l'énormité du travail de compilations que le personnel effectue. Il en résulte des connaissances non seulement sur le nombre des accidents et des victimes, mais encore sur bien d'autres questions susceptibles de guider les politiques du ministère en sécurité.

Les deux tableaux ci-joints donnent beaucoup plus de détails, mais voici un résumé dans lequel, pour fins de comparaison, les nombres correspondants de l'année 1964 sont mis en regard.

	<u>Année 1966</u>	<u>(Année 1965)</u>
a) nombre d'accidents	135,134	130,144
b) nombre de véhicules impliqués	254,975	245,407
c) nombre de morts	1,717	1,541
d) nombre de blessés	41,223	39,109

SOMMAIRE DES STATISTIQUES ACCIDENTS D'AUTOMOBILES
MINISTÈRE DES TRANSPORTS ET COMMUNICATION.

BUREAU DES VÉHICULES AUTOMOBILES
SECTION DES ACCIDENTS ET STATISTIQUES

PÉRIODE JANVIER & DÉCEMBRE 1966

A ACCIDENTS RAPPORTÉS		B CLASSIFICATION DES ACCIDENTS							C VÉHICULES IMPLIQUÉS								
		Journal de la semaine	Mortels	Corporels	Matériels	TOTAL	Direction		Localisation								
Mortels.....	1457	Dimanche.....	254	4350	14465	19069	Filant droit.....	36315	Chemin droit.....	55633	Véhicule promenade.....	202038					
Dommages corporels.....	27631	Lundi.....	161	3291	13539	16991	Rencontrant.....	6767	Intersection.....	51073	Camion.....	29620					
Dommage matériels.....	106046	Mardi.....	137	3160	12884	16181	Suivant.....	10660	Courbe.....	18288	Taxi.....	11718					
TOTAL.....	135134	Mercredi.....	144	3165	12875	16184	Dépassant.....	7855	Côte.....	6627	Autobus.....	3670					
ACCIDENTS MORTELS.....	1457	Jeudi.....	152	3747	15520	19419	Croisant.....	21993	Pass. à niveau.....	227	Motocyclette.....	2140					
Morts.....	1717	Vendredi.....	260	4696	18466	23422	Tournant.....	17936	Pont.....	2920	Véhicule ferme.....	777					
Conducteurs.....	623	Samedi.....	349	5222	18297	23868	Stationné-Arrêté.....	15477	Indéterminé.....	366	Divers.....	5012					
Occupants		TOTAL:	1457	27631	106046	135134	Reculant.....	2197	TOTAL:	135134	TOTAL:	254975					
Adultes.....	390	D VICTIMES - GENRE ET SEXE							E ACCIDENTS URBAINS - RURAUX			F CONDUCTEURS - ÂGE					
Enfants.....	96	TUÉS: 1717.....	Conduc- teur	Occu- pant	Cy- cliste	Moto	Piéton	Indéter- miné	TOTAL	URBAINS.....95541.....		AGE - SEXE - M F TOTAL					
Cyclistes A.....	26	Adultes (M) 1000	538	224	24	26	188	-	1000	Montréal.....	48197	Drummondville.....	564	16.....	281	13	294
Piétons.....	55	" (F) 270	49	166	2	1	52	-	270	Québec.....	4375	Rimouski.....	410	16-24.....	55388	4110	59498
Adultes.....	240	Enfants (M) 281	8	57	43	1	172	-	281	Hull.....	541	Rouyn.....	656	25-34.....	68294	5714	74008
Enfants.....	267	" (F) 166	-	39	12	-	115	-	166	Trois-Rivières.....	1324	Chicoutimi.....	1024	35-44.....	47635	4702	52337
TOTAL.....	1717	TOTAL:	595	486	81	28	527	-	1717	St-Hyacinthe.....	284	Sherbrooke.....	1723	45-59.....	33326	3170	36496
DOMMAGES CORPORELS.....	27631	BLESSÉS: 41223								TOTAL:		220944	18312	60-+.....	10727	469	11196
Blessés.....	41223	Adultes (M) 20030	9894	6764	274	1121	1977	-	20030	Showinigan.....	789	Autres villes.....	35654	Indéterminé.....	5293	134	5127
Conducteurs.....	12679	" (F) 11009	1581	8291	28	47	1062	-	11009	TOTAL:	55510	TOTAL:	40031	TOTAL:	220944	18312	239256
Occupants		Enfants (M) 6306	22	1663	1320	9	3372	-	6386	RURAUX.....39593.		I TEMPS DU JOUR					
Adultes.....	15055	" (F) 3798	2	1575	23	3	1987	-	3798	GRAND TOTAL.....135134		Jour.....			78651		
Enfants.....	3238	TOTAL:	11499	18293	1853	1180	8398	-	41223			Nuit.....			56453		
Cyclistes:	A: 302	G COMPARATIF											H CUMULATIF				
Piétons	B: 561	Mois →	Courant	Année Dernière	Mois →	Courant	Année Dernière	A date →	Cette Année	Année Dernière	A date →	Cette Année	Année Dernière				
Adultes.....	3039	Accidents			Blessés			Accidents	135134	130144	Blessés	41223	39109				
Enfants.....	3352	Morts			Véhicules			Morts	1717	1541	Véhicules	254975	245407				
TOTAL.....	41223	TOTAL DES ACCIDENTS.....135134											TOTAL: 135134				

DELIT DE FUITE: Appréhendés: 2362 Non Appréhendés: 4215 TOTAL: 6577
 1965 AFP: 2290
 AFP: 3781 TOTAL: 6071

CENTRE DE TRAITEMENT
ELECTRONIQUE DE L'INFORMATION

Cette initiative nouvelle a pris naissance comme une Division du Bureau des véhicules automobiles. Elle était destinée à en être détachée et à devenir elle-même un Service, c'est-à-dire une unité administrative autonome, relevant d'un directeur et du sous-ministre.

Le Centre utilise un ordinateur IBM/360, modèle 40, qui est installé au ministère depuis le 10 octobre 1966. Cet équipement est composé:

- a) d'une unité centrale de 256,000 positions de mémoire,
- b) de cinq unités de rubans magnétiques qui peuvent lire et enregistrer l'information au rythme de 60,000 caractères par seconde,
- c) de trois unités de disques magnétiques qui servent de mémoire auxiliaire et coopèrent à la direction des opérations,
- d) d'un lecteur-perforateur,
- e) d'une unité imprimante qui fonctionne à la vitesse de 1,200 lignes de 132 caractères à la minute.

Début d'utilisation:

Afin d'employer l'ordinateur décrit, il a fallu se préparer. On a commencé le 7 septembre 1966 les travaux d'analyse et de programmation. Sept personnes s'y sont consacrées, dont cinq à plein temps durant trois mois et les deux autres à temps partiel durant deux mois.

Le ministère a requis les services de 80 personnes qui ont perforé 6,000,000 de cartes.

Il y a eu 77 jours de travail à l'ordinateur pour la création et la validation des fichiers magnétiques, la mise-à-jour et

l'impression de documents.

L'immatriculation 1967:

Le ministère a mis en circulation 1,500,000 demandes de renouvellements d'immatriculation de véhicules sur un total possible de 1,700,000.

Ce travail a nécessité la constitution d'un classeur magnétique qui contient environ 300,000,000 de caractères d'information, enregistrés sur 18 bobines magnétiques de 2,200 pieds de longueur chacune. Tout cela fut accompli dans une période d'environ deux mois.

Permis de conduire:

On sait que depuis un amendement au Code de la route, sanctionné le 8 avril 1965, les permis de conduire ne sont plus renouvelables le 1er juin de chaque année. Ils sont maintenant valides pour deux ans et doivent être remplacés à chaque année impaire, le jour anniversaire de la naissance du détenteur.

En même temps qu'il s'occupait de l'immatriculation des véhicules, le nouveau Centre de traitement électronique a dû travailler sur le renouvellement des permis de conduire qui devenaient échus au début de l'année 1967.

Il a fallu constituer 1,803,000 dossiers magnétiques à l'aide de 324,540,000 caractères enregistrés sur 20 bobines magnétiques.

A même ces renseignements, l'ordinateur est allé chercher d'abord ceux qui se rapportaient aux conducteurs ou chauffeurs dont les permis arrivaient à échéance au mois de janvier. Il a émis à leur intention au début de décembre 145,000 demandes de renouvellements.

Coup d'oeil sur l'avenir:

Voilà où les choses en sont rendues à la fin de l'année 1966. Le travail entrepris continue. Le ministère veut aussi utiliser son équipement électronique dans d'autres champs d'action afin de servir le public avec le maximum d'efficacité que les techniques d'avant-garde permettent.

SERVICE DE LA SECURITE ROUTIERE

A cause de l'importance du programme soumettant obligatoirement à l'examen les chauffeurs affectés au transport des écoliers, et à l'inspection de leurs véhicules, le rapport des activités du Service pour l'année 1966 est divisé en deux parties:

- Le Service de la sécurité routière -
- Le programme "Transport d'écoliers"-

PREMIERE PARTIESERVICE DE LA SECURITE ROUTIERECoup d'oeil général

Le Service de la sécurité routière a consacré la plus grande partie de l'année 1966 à la réorganisation de son administration. Un système complet de dossiers a été organisé afin de contrôler le travail des propagandistes en province et de classer toutes les demandes en vue d'y répondre le plus rapidement possible. Ces dossiers permettent également de fournir des statistiques précises et rapides des activités du Service.

Le Service de la sécurité routière a aussi organisé la tenue de cliniques de perfectionnement en conduite de l'automobile pour le public au niveau des paroisses. Du 28 mars au 3 juin, 18 cliniques de paroisse ont été tenues à Montréal et 18 dans le Québec métropolitain.

La section d'inspection volontaire des véhicules compte maintenant 20 techniciens-mécaniciens dont les services ont été à la disposition du public du 26 avril au 14 octobre 1966.

L'action des propagandistes pour les 4 derniers mois de l'année a été consacrée à des cliniques d'information aux chauffeurs transporteurs d'écoliers. Au cours de cette opération, ils ont visité 55 régionales où ils ont tenu 94 cliniques d'information.

Clinique de sécurité aux cyclistes

En collaboration avec la Fédération du Club cyclo-tourisme, le Service de la sécurité routière a donné 48 conférences à des groupes cyclistes et, au cours de l'année 1966, des équipes de moniteurs ont organisé dans les terrains de jeux de la région de Montréal des rallyes de sécurité pour les cyclistes.

Programme spécial: "Transport d'écoliers"

Afin de collaborer avec le coordonnateur du programme de transport écoliers, les propagandistes du Service ont communiqué avec 175 commissions scolaires et ont tenu 94 cliniques d'information à l'intention des chauffeurs de transport d'écoliers. Les propagandistes ont aussi été invités, lors de réunions de l'Association du Transport d'écoliers, à donner 45 conférences à ce groupement.

Inspection volontaire des véhicules

Au cours de l'année 1966, 59 villes de la province ont reçu la visite des allées d'inspection, entre le 26 avril et le 14 octobre.

Il est à noter que le nombre des inspections s'établit à 13,000 de moins que l'an dernier. Cette diminution est probablement due au manque de publicité à la radio, à la télévision et dans la presse écrite.

Clinique de perfectionnement en conduite de l'automobile

Les propagandistes ont tenu, du 28 mars au 3 juin

1966, 36 cliniques dans les paroisses du Québec métropolitain ainsi que dans la région de Montréal.

Au cours de ces cliniques, les représentants du Service ont rencontré 4,700 personnes à qui ils ont donné des conférences sur la signalisation routière, le Code de la route, la santé physique d'un conducteur, conférences illustrées à l'aide de films sur la sécurité routière.

Activités générales

L'exposé ci-haut donne un aperçu des activités plus spéciales des propagandistes au Service de la sécurité routière pour l'année 1966.

Il est à souligner toutefois qu'on n'a pas négligé le programme de propagande régulière comprenant: conférences dans les clubs sociaux, entrevues avec les commissions scolaires, chefs de police, compagnies de transport, directeurs d'écoles, activités civiques, etc.

On trouvera dans les pages qui suivent les principales statistiques se rapportant aux activités exposées précédemment.

RAIPORT STATISTIQUES
DU SERVICE DE LA SECURITE ROUTIERE

PERIODE DU 1ER JANVIER AU 31 DECEMBRE 1966

CONTACTS ET ENTREVUES

Commissions scolaires	175
Chefs de Police	233
Cies de Transport	33
Directeurs d'écoles	65
Autorités civiques	253
Radio	49
Journaux hebdo.	60
Comités de sécurité routière	33
Moniteurs cours de conduite	93
Clubs Cyclotourisme	24
Autorités religieuses	28
Location salles	7

CONFERENCES

Radio	43
Clubs sociaux	26
Compagnies	21
Cyclistes	26
Comités sécurité routière	48
Ass. Transport Ecoliers	50
Ecoles	45
Conférences de presse	25
Villages de sécurité (20 jours) 2 fois par jour	2
Chauffeurs Autobus Ecoliers	6
Policiers	1

CLINIQUES D'INFORMATION

Chauffeurs Transport écoliers (environ 4952 présences)	94
Centres ruraux	28
Croix Rouge de la Jeunesse	14
Concours Jeunesse Rurale	6

CLINIQUES DE PERFECTIONNEMENT

Public en général	59
Ecoles	5

DIVERS

Bénédiction des automobiles	5
Visites industrielles	10
Formation Conseil de Sécurité	1
Ecoles de Conduite	23

CLINIQUE DE PERFECTIONNEMENT EN CONDUITE AUTOMOBILEPAROISSES - MONTREAL

<u>DATE</u>	<u>PAROISSES</u>	<u>SALLES</u>
Mars 28,29	St-Pierre-aux-Liens	Ecole Secondaire Martin
Mars 30,31	Très-St-Nom-de-Jésus	Salle Paroissiale
Avril 4,5	Leroux Elementary School	Salle de l'école
Avril 12,13	St-Esprit de Rosemont	Salle Paroissiale
Avril 14,15	St-Eusèbe de Verceil	Sous-sol de l'église
Avril 18,19	St-Enfant-Jésus	Salle Hôtel de ville
Avril 20,21	Notre-Dame du St-Rosaire	Loisir N.-D. du Rosaire
Avril 25,26	Immaculée Conception	Salle Paroissiale
Avril 27,28	St-Zotique	Salle Paroissiale
Mai 2,3	Ste-Odile	Salle Paroissiale
Mai 4,5	Notre-Dame de Lourdes	Salle Paroissiale
Mai 9,10	The Annunciation of Our Lady	Parish Hall
Mai 11,12	St-Vital	Salle Paroissiale
Mai 17,18	St-René Goupil	Salle Paroissiale
Mai 24,25	Ville d'Anjou	Ecole Wilfrid-Pelletier
Mai 26,27	Dorval	Salle nouveau poste police
Mai 30,31	Ste-Claire	Salle paroissiale

PAROISSES - QUEBEC

<u>DATE</u>	<u>PAROISSES</u>	<u>SALLES</u>
Mars 28,29	St-Sauveur	Centre Durocher
Mars 30,31	Notre-Dame de Foy	Ec. Sup. des Filles
Avril 4,5	N.-D. de la Nativité	Académie Ste-Marie
Avril 13,14	St-Charles de Limoilou	Centre Récréatif
Avril 18,19	St-Sacrement	Ecole St-Sacrement
Avril 20,21	St-Ambroise Jeune Lorette	Salle paroissiale
Avril 25,26	Sacré-Coeur	Patro Laval
Avril 27,28	Charlesbourg	Salle des Zouaves
Mai 2,3	St-Coeur de Marie	Sous-sol de l'Eglise
Mai 4,5	St-Ignace Loyola	Salle Robert-Giffard
Mai 9,10	N.D. Recouvrance	Sous-sol de l'église
Mai 11,12	Notre-Dame de Foy	Ec. Sup. des Filles
Mai 16,17	St-Rodrigue	Ec. Sec. Mgr de Laval
Mai 18,19	Neufchatel	Ec. Mgr Dumas
Mai 23,24	St-Charles Garnier	Ec. Sec. St-Michel
Mai 25,26	St-Malo	Salle Paroissiale
Mai 31,1	St-Pascal de Maiz.	Salle Paroissiale
Juin 1,2	Ste-Monique Saules	Sous-sol de l'église

RAPPORT ANNUEL
ALLÉES D'INSPECTION

22 avril au 14 octobre 1966

Page 37

<u>VILLES</u>	<u>DATES</u>	<u>VOITURES VERIFIÉES</u>			<u>NOMBRE D'ÉTIQUETTES CORRIGÉES APPOSÉES</u>	<u>TOTAL DES VOITURES VERIFIÉES</u>
		1ère Bons	inspection défectueux	2ième inspection Reprises		
VALLEYFIELD	26 avril - 10 mai	259	517	251	503	1,451
RIVIERE -DU-LOUP	27 avril - 9 mai	288	165	119	397	572
BAIE-COMEAU	28 avril - 5 mai	84	218	98	182	400
HULL	28 avril - 10 mai	81	548	237	315	873
MONT-JOLI	11 mai - 13 mai	79	72	30	109	181
DORVAL	11 mai - 12 août	891	1506	663	1542	3,124
CHATEAUGUAY	13 mai - 20 mai	19	31	9	28	59
STE-FOY	16 mai - 29 juillet	984	2315	977	1967	4,277
AXQUI	25 mai - 2 juin	79	131	89	166	299
VALCARTIER	16 mai - 27 mai	122	121	40	197	284
LONGUE POINTE	24 mai - 3 juin	255	318	139	394	632
HUNTINGDON	25 mai - 1er juin	35	106	64	99	205
CHICOUTIMI	26 mai - 3 juin	160	283	162	312	605
FLEUR DE LYS	30 mai - 10 août	1293	1208	730	2050	3,222

RAPPORT ANNUEL
ALLÉE D'INSPECTION

VILLES	DATES	VOITURES VERIFIEES			NOMBRE D'ETIQUETTES GOMMES APPOSEES	TOTAL DES VOITURES VERIFIEES
		1 ^{ère} Bons	inspection défectueux	2 ^{ème} inspection Reprises		
ST-JEAN D'IBERVILLE	5 juin - 16 juillet	91	286	157	249	535
JONQUIERE	6 juin - 10 juin	70	182	112	182	264
ST-JEROME	8 juin - 16 juin	78	63	30	108	171
CAUSAPSCAL	12 juin - 17 juin	18	34	42	60	94
ALMA	14 juin - 17 juin	118	117	66	183	300
DOLBEAU	21 juin - 28 juin	104	215	133	237	451
CARLETON SUR MER	21 juin - 29 juin	58	101	65	123	224
LAPRATRIE	21 juin - 15 juillet	253	196	96	354	545
FARNHAM	20 juin - 28 juin	168	217	138	306	523
NEW CARLISLE	3 juillet - 8 juillet	112	173	97	209	382
GRANBY	4 juillet - 14 juil	258	362	206	464	926
ST-FELICIEN	5 juillet - 13 juil	139	242	149	288	530
CHANDLER	12 juillet - 19 juil	53	142	71	123	266
LONGUEUIL	18 juillet - 12 août	332	289	186	508	807

RAPPORT ANNUEL
ALLEES D'INSPECTION

<u>VILLES</u>	<u>DATES</u>	<u>VOITURES VERIFIEES</u>			<u>NOMBRE D'ETIQUETTES GOMMES APPOSEES</u>	<u>TOTAL DES VOITURES VERIFIEES</u>
		1 ^{ère} Bons	inspection défectueux	2 ^{ème} inspection Reprises		
SEPT-ILES	18 juillet - 29 juil	183	145	248	431	846
MAGOG	19 juillet - 28 juil	65	209	84	148	357
PERCE	24 juillet - 28 juil	27	42	18	45	87
SHERBROOKE	1 ^{er} août - 12 août	167	151	256	423	1078
STE-ANNE DES MONTS	2 août - 10 août	123	269	104	227	496
FORESTVILLE	3 août - 11 août	69	152	83	151	304
PONT-VIAU	6 août - 2 sept	244	548	226	471	1019
LA TUQUE	15 août - 24 août	97	251	131	238	479
MATANE	15 août - 25 août	87	210	136	223	433
REMPINGTON	15 août - 26 août	105	119	53	158	277
LA CANARDIERE	17 août - 8 sept	201	257	158	330	588
LAC MEGANTIC	17 août - 22 août	102	194	90	192	386
SHAWINIGAN	29 août - 2 sept	119	173	104	223	396
ST-GEORGES DECHAUCÉ	29 août - 8 sept	94	126	60	154	280

RAPPORT ANNUEL
ALLEES D'INSPECTION

<u>VILLES</u>	<u>DATES</u>	<u>VOITURES VERIFIEES</u>			<u>NOMBRE D'ETIQUETTES CORREES APPOSEES</u>	<u>TOTAL DES VOITURES VERIFIEES</u>
		1ère Bons	Inspection défectueux	2ème Inspection Reprises		
RIMOUSKI	29 août - 8 septembre	359	273	180	539	812
JOLIETTE	29 août - 30 sept	225	207	129	354	561
TROIS-RIVIERES	6 sept - 29 sept	349	763	481	830	1595
ST-CERMAINE	12 sept - 16 sept	24	71	43	67	138
MONTMAGNY	12 sept - 27 sept	53	49	20	71	122
SOREL	12 sept - 23 sept	91	146	68	161	308
CABANO	13 sept - 20 sept	6	10	3	9	19
DONNACONA	9 sept - 30 sept	86	188	108	190	182
ST-JOSEPH BEAUCE	20 sept - 28 sept	38	142	72	110	252
ST-JEAN PONT-JOLI	21 sept - 30 sept	57	62	26	83	145
THETFORD-MINES	3 oct - 6 oct	102	109	46	148	257
DRUMMONDVILLE	3 oct - 7 oct	68	122	72	140	262
SHAWINIGAN (DU PONT)	3 oct - 7 oct	61	156	59	120	274
VICTORIAVILLE	3 oct - 13 oct	176	240	150	330	570

RAPPORT ANNUEL
ALLEES D'INSPECTION

<u>VILLES</u>	<u>DATES</u>	<u>VOITURES VERIFIEES</u>			<u>NOMBRE D'ETIQUETTES GOMMES APPOSEES</u>	<u>TOTAL DES VOITURES VERIFIEES</u>
		1 ^{ere} Bons	2 ^{eme} défectueux	3 ^{eme} Reprises		
ST-HYACINTHE	3 oct - 14 oct	72	84	60	132	216
LA POCATIERRE	4 oct - 13 oct	133	138	60	194	331
ST-PAMPHILE	11 oct - 14 oct	23	81	41	64	145
<u>GRAND TOTAL:</u>		<u>10,087</u>	<u>16,615</u>	<u>8,525</u>	<u>18,611</u>	<u>35,417</u>

DEUXIEME PARTIEPROGRAMME "TRANSPORT D'ECOLIERS"

Pour les fins du présent rapport, l'année 1966 a été divisée en trois périodes: du 1er janvier au 6 juin, du 6 juin au 22 octobre et du 24 octobre au 31 décembre.

Durant la première période, le programme disposait d'équipes complètes, c'est-à-dire un inspecteur, un examinateur et un mécanicien. Il a été établi cependant qu'il était nécessaire d'avoir deux examinateurs par équipe; c'est ce que nous avons fait en prenant deux hommes du bureau chef ou un homme du bureau chef assisté d'un membre du personnel d'un bureau local.

Chauffeurs

Pendant la première période, on a procédé à l'examen de 3,146 chauffeurs; 2,874 ont subi l'épreuve avec succès; 272 ont été refusés. De ces derniers, 35 ont perdu définitivement leur permis de chauffeur, à cause d'une vision défectueuse ou d'une infirmité. 124 chauffeurs d'autobus d'écoliers possédaient seulement un permis de conducteur et 77 chauffeurs ont dû se procurer des verres pour conserver leur emploi.

Parmi les chauffeurs refusés, plusieurs ont été acceptés à la suite d'un nouvel examen; mais il est impossible d'en déterminer le chiffre exact.

Il faut noter qu'un bon nombre des chauffeurs examinés ne conduisent plus d'autobus d'écoliers parce qu'ils n'ont pu renouveler leur contrat ou qu'ils ont perdu leur emploi pour d'autres raisons que la conduite. C'est une chose qui se reproduira régulièrement, d'où l'importance d'avoir des équipes permanentes.

Dans la période du 6 juin au 22 octobre, 311 chauffeurs ont été examinés; 14 ont été refusés temporairement.

Dans la période du 24 octobre au 31 décembre, 37 chauffeurs ont été examinés.

On a pu constater que le programme a été très bien accepté par les chauffeurs, grâce à la compétence et à l'impartialité des examinateurs dont plusieurs avaient été prêtés par le Bureau des véhicules automobiles.

Véhicules

Du 1er janvier au 6 juin (13 mai plus exactement) 2,283 véhicules ont été inspectés; 263 seulement ont été trouvés conformes en tout.

Dans la deuxième période (allées d'inspection) 1,527 véhicules ont été inspectés; 176 ont été acceptés.

La période des allées d'inspection n'a pas été la plus facile, parce que:

- a) plusieurs entrepreneurs ont dû conduire leur véhicule eux-mêmes ou engager un chauffeur temporaire;
- b) les entrepreneurs en général suspendent les assurances sur leurs véhicules durant la période des vacances. La plus grande partie des inspections a été faite durant la période des vacances;
- c) les distances que les entrepreneurs avaient à parcourir étaient parfois très longues. Aussi pour leur éviter des pertes de jours entiers, on a dû, par exemple à Québec, déménager l'allée d'inspection cinq fois. Il était également difficile d'établir un calendrier.

Dans la troisième période, 8 ou 9 équipes étaient en action. 3,480 véhicules de toutes catégories transportant des écoliers ont été inspectés. On remarque que 751, soit près de 17% ont été acceptés, alors que 12% seulement avaient été acceptés durant la période précédente. Il y a donc une légère amélioration que l'on peut croire attribuable au programme.

Il est également permis de croire que l'amélioration sera plus importante en 1967, étant donné qu'on se propose de faire une réinspection dans les 3 ou 4 semaines qui suivront l'inspection initiale. Les entrepreneurs se sentiront ainsi plus suivis et se verront obligés de maintenir leurs véhicules en condition ou les réparer immédiatement.

Coût

Le coût total du programme pour l'année 1966 a été de \$101,421.99.

On trouvera dans les pages qui suivent les principales statistiques se rapportant aux activités qui viennent d'être exposées.

PROGRAMME "TRANSPORT D'ECOLIERS"

Année 1966

Chauffeurs

	<u>1er janvier au 6 juin</u>	<u>6 juin au 22 octobre</u>	<u>24 octobre au 31 décembre</u>	<u>Total</u>
Examinés	3,146	311	15	3,472
Acceptés	2,874	297	15	3,186
Refusés temp.	272	14	-	286
Refusés définitifs:	35	-	-	35
		Infirmités	3	
		Bornes	23	
		Vision	8	
		Cardiaque	1	
Ayant des permis de conducteurs:				124
Devant maintenant porter des lunettes:				77

Véhicules

	<u>1er janvier au 6 juin</u>	<u>6 juin au 22 octobre</u>	<u>24 octobre au 31 décembre</u>	<u>Total</u>
Inspectés	2,283	1,527	3,480	7,290
Acceptés	263	176	751	1,190
Refusés	2,020	1,351	2,039	5,410
Avisés	1,860	775	1,295	3,930
Rejetés	5	5	26	36
Plaques remises	-	-	17	17

Coût

	<u>1er janvier au 6 juin</u>	<u>6 juin au 22 octobre</u>	<u>24 octobre au 31 décembre</u>	<u>Total</u>
Examineurs	\$11,536.84			\$11,536.84
Inspecteurs	7,711.39	\$ 3,856.97	\$ 2,964.49	14,532.85
Mécaniciens	18,700.29	9,026.75	25,736.23	53,463.27
Administration	11,419.54	6,903.35	3,566.14	21,889.03
	<u>\$49,368.06</u>	<u>\$19,787.07</u>	<u>\$32,266.86</u>	<u>\$101,421.99</u>

RAPPORT D'INSPECTION DES AUTOBUS D'ECOLIERS

	<u>1er janvier au 13 mai</u>	<u>13 mai au 30 sept.</u>	<u>30 sept. au 31 décembre</u>	<u>Totaux</u>
Autobus inspectés	2,283	1,527	3,480	7,290
Autobus acceptés	263	176	751	1,190
Autobus acceptés, mais en conseillant certaines ad- ditions mineures			690	690
Autobus nécessitant des réparations	2,020	1,351	2,039	5,410
Autobus nécessitant des réparations non urgentes	1,860	775	1,295	3,930
Autobus immobilisés, c'est- à-dire nécessitant des ré- parations immédiates	155	571	718	1,444
Autobus refusés sans appel	5	5	26	36
Plaques enlevées			17	17

SECTION DES ECOLES DE CONDUITE

L'arrêté en conseil no 1064 (du 25 juin 1963) expose la réglementation concernant l'établissement et l'opération des écoles de conduite de véhicules automobiles. L'article 2-1 mentionne que toute personne, association, société enregistrée ou corporation, qui désire exploiter une école de conduite, doit adresser au directeur du Bureau des véhicules automobiles une demande écrite sur une formule fournie par le Bureau.

Nul ne peut enseigner dans une école de conduite s'il ne détient un certificat de compétence professionnelle l'habilitant à agir comme moniteur dans cette école.

Parmi ses diverses tâches, la section s'occupe de préparer les moniteurs en conduite de l'automobile afin de s'assurer que leur enseignement atteindra une qualité raisonnable. Il y a deux catégories, celle des moniteurs commerciaux et celle des moniteurs au niveau scolaire.

Durant l'année de calendrier 1966, la section a fait subir 141 examens; 56 candidats ont réussi dans la catégorie des moniteurs commerciaux. Au niveau scolaire, 133 moniteurs se sont qualifiés et ont obtenu leur certificat de compétence.

Au terme de la même année, le nombre des moniteurs diplômés au niveau scolaire comprenait 324 enseignants de carrière, détenteurs de brevets. Ceux-ci ont tenu 133 cours au bénéfice de 3,897 élèves de 16 ans et plus, après avoir reçu l'approbation du directeur du Bureau des véhicules automobiles.

Cet enseignement de la conduite automobile au niveau scolaire eut lieu surtout dans la région de Montréal, mais aussi au Saguenay Valley High School (Arvida), à la régionale de Lanaudière (Joliette), à l'école régionale de Thetford-Mines, à la régionale des Vieilles Forges, dans les régionales ou régions de la Mauricie, de Québec, de Vaudreuil-Soulanges, de Drummondville, de Hull, de la Beauce, de l'Abitibi et de Rimouski (Institut de technologie).

Au terme de la même année, le nombre des moniteurs diplômés au niveau commercial comprenait 191 détenteurs d'un permis, dont 56 nouveaux moniteurs.

Ces moniteurs étaient répartis dans 73 écoles dites commerciales dont 11 détenaient de nouveaux permis.

Il y avait en classeurs 17 demandes dont l'étude n'était pas complétée.

MINISTÈRE DES TRANSPORTS ET COMMUNICATIONSSERVICE D'INSPECTIONRAPPORT ANNUEL DE 1966

1.- Nombre de vérifications effectuées en 1966 (Québec & Montréal): 11,305

<u>District de Québec:</u>	Résident de la province:	8,096	Total:	8,255
	Non-résident	: 159		
<u>District de Montréal:</u>	Résident de la province:	2,527	Total:	3,050
	Non-résident	: 523		

Catégorie et nombre de v.a. ayant fait l'objet de ces vérifications:

	<u>QUEBEC</u>	<u>MONTREAL</u>	<u>TOTAL</u>
Autobus	192	57	249
Autobus-écolier	374	126	500
Véhicule de livraison sans permis de la Régie	2,729	994	3,723
Véhicule de ferme	349	64	413
Véhicule de commerce	4,060	1,109	5,169
Véhicule-taxi	87	58	145
Véhicule-promenade	238	112	350
Véhicule-propriété du gouvernement	35	6	41
Véhicule-appartenant à des non-résidents	159	523	682
Véhicule-utilisé pour la navigation	<u>32</u>	<u>1</u>	<u>33</u>
TOTAL	8,255	3,050	11,305

2.- Rapport d'infractions émis (Québec & Montréal): 6,863

<u>District de Québec:</u>	Code de la route:	2,582	Total:	4,690
	Loi de la Régie :	2,108		
<u>District de Montréal:</u>	Code de la route:	786	Total:	2,173
	Loi de la Régie :	1,387		

COMPILATION DES SOMMES PERÇUES À LA SUITE DU TRAVAIL DU SERVICE D'INSPECTION

	TOTAL DU MOIS: <u>DECEMBRE</u>				TOTAL AU 1er <u>JANVIER</u> 19 <u>67</u> .			
CODE DE LA REGIE DES TRANSPORTS	MONTREAL	QUEBEC	TOTAL DU MOIS		MONTREAL	QUEBEC	TOTAL DE LA PROVINCE	
			AMENDES	DROITS			AMENDES	DROITS
R VOIE DE SOMMATION	680.00	2,205.00	2,885.00		14,770.00	14,885.50	29,655.50	
R VOIE DE COMPARUTION IMMEDIATE (Non-résident)	760.00		760.00		3,510.00		3,510.00	
IMMATICULATION A LA REGIE -52-	278.00	443.10		721.10	3,683.75	3,560.65		7,244.40
	1,718.00	2,648.10	3,645.00	721.10	21,963.75	18,446.15	33,165.50	7,244.40
CODE DE LA ROUTE								
R VOIE DE COMPARUTION IMMEDIATE (Non-résident)	925.00		925.00		2,605.00		2,605.00	
VEICULES IMMATICULES POIDS INFERIEUR -212-	413.20	843.00		1,256.20	9,291.61	33,703.87		42,995.48
VEICULES NON-IMMATICULES SIDENT (Non-résident) -215-	209.50	52.00		261.50	10,909.87	5,227.10		16,136.97
VEICULES IMMATICULES CATEGORIE APPROPRIEE -216-	98.85			98.85	729.10	1,960.11		2,689.21
	1,646.55	895.00	925.00	1,616.55	23,535.58	40,891.08	2,605.00	61,821.66
					TOTAL DES AMENDES: 35,770.50		GRAND TOTAL: \$ 104,834.56	
					TOTAL DES DROITS : 69,066.06			

INTRODUCTION

Durant l'année 1966, nos avions ont effectué 5,415:55 heures de vol, parcouru 724,706 milles et ont transporté 9,102 passagers au cours de 4,056 vols.

Quoique le nombre d'heures de vol représente une légère diminution sur l'année 1965, le millage a augmenté de 30,000 milles et nous avons transporté 621 passagers de plus.

Le point marquant pour le Service Aérien a été sans doute la signature d'un contrat entre notre ministère et la société Canadair pour l'achat de 20 avions-citernes CL-215.

Ces avions qui ont été spécialement conçus pour la lutte contre les incendies en forêt seront appelés à remplacer éventuellement tous nos appareils Canso. Les premiers 215 nous seront livrés en mai 1968 et la commande sera complétée au cours de l'été 1970.

Afin d'établir la marche à suivre pour la mise en service de ces appareils, nous avons retenu les services des conseillers en aviation R. Dixon Speas Associates, lesquels sont présentement à préparer une étude qui sera complétée vers la mi-avril.

A V I O N S

<u>NOMBRE</u>	<u>TYPE</u>	<u>ENREGISTREMENT</u>
---------------	-------------	-----------------------

Affaires

1	Hawker Siddeley DH-125	CF-PQG
1	Douglas DC-3	CF-PQE
1	Beechcraft "Super E18S"	CF-PQA
<hr/> 3		

Brousse

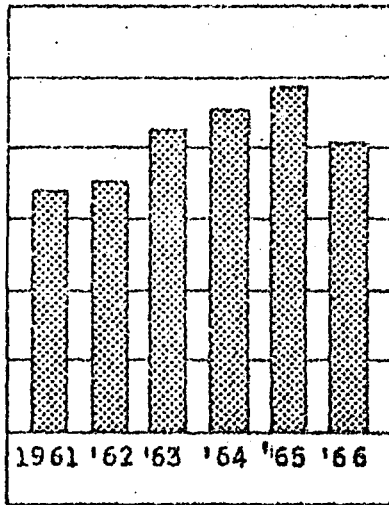
2	De Havilland "Beaver"	CF-PQE CF-PQC
1	Bell 47J-2 "Hélicoptère"	CF-PQZ
<hr/> 3		

Citernes

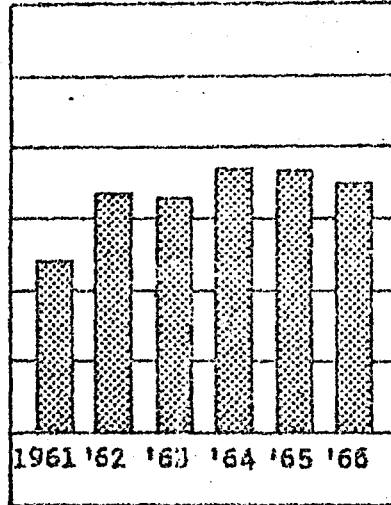
7	PBY-5A "Canso"	CF-PQF CF-PQI CF-PQK CF-PQL CF-PQM CF-PQO CF-PQP
<hr/> 7		
<hr/> 13		

TABLEAU COMPARATIF DES HEURES DE VOL

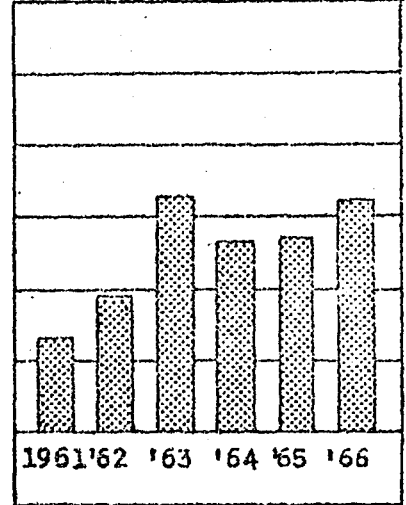
AVIONS d'AFFAIRES



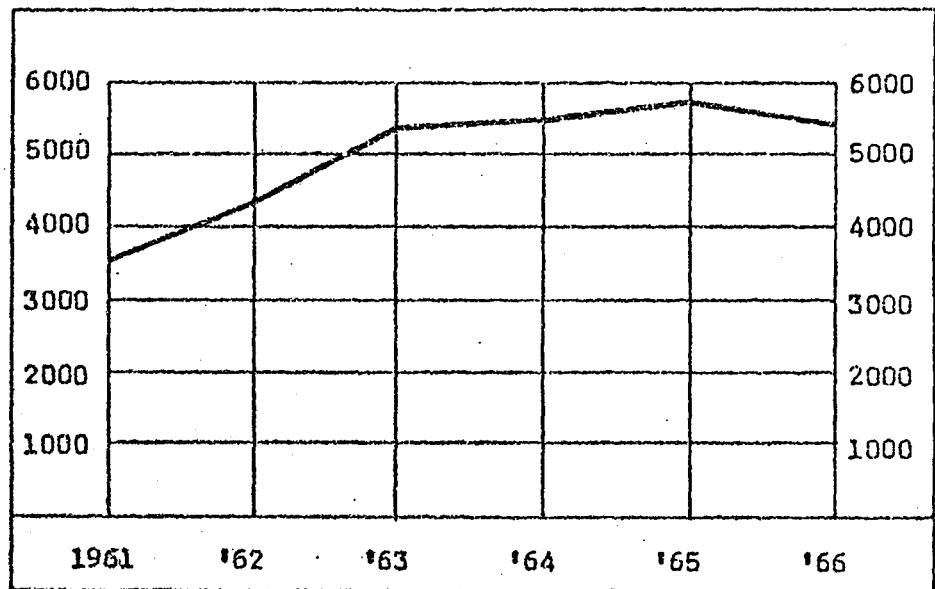
AVIONS de BROUSSE



AVIONS CITERNES



TOTAL des HEURES



AVIONS d'AFFAIRES :-	1,678	1,746	2,104	2,283	2,431	2,037
AVIONS de BROUSSE :-	1,202	1,668	1,638	1,871	1,859	1,743
AVIONS CITERNES :-	679	962	1,638	1,350	1,388	1,636
TOTAL :-	3,559	4,376	5,380	5,504	5,678	5,416

HEURES DE VOL

ANNEE 1966

AVIONS D'AFFAIRES

<u>Avions</u>	<u>Heures de vol</u>	<u>Milles parcourus</u>	<u>Passagers</u>	<u>Sorties</u>
CF-PQA Beechcraft	608:55	90,235	907	416
CF-PQE DC-3	797:10	113,864	2,216	549
CF-PQG DH-125	630:20	172,692	1,795	751
Total:	<u>2,036:25</u>	<u>376,791</u>	<u>4,918</u>	<u>1,716</u>

AVIONS DE BROUSSE

CF-PQB Beaver	391:20	35,179	470	273
CF-PQC Beaver	437:00	39,338	536	308
* CF-PQH Otter	354:15	35,446	918	263
CF-PQZ Hélicoptère	560:50	40,265	1,101	677
Total:	<u>1,743:25</u>	<u>150,228</u>	<u>3,025</u>	<u>1,521</u>

AVIONS-CITERNES

CF-PQF Canso	445:40	54,515	675	217
CF-PQI Canso	154:10	18,499	19	84
CF-PQK Canso	221:20	26,242	42	124
CF-PQL Canso	219:45	26,353	70	105
CF-PQM Canso	126:00	15,049	6	53
CF-PQO Canso	191:15	23,995	114	97
CF-PQP Canso	277:55	33,034	233	139
Total:	<u>1,636:05</u>	<u>197,687</u>	<u>1,159</u>	<u>819</u>
GRAND TOTAL:	<u>5,415:55</u>	<u>724,706</u>	<u>9,102</u>	<u>4,056</u>

* Le "Otter" fut en service du 1er janvier au 7 août 1966.

RAPPORT D'ARRCSAGES AVEC AVIONS CANSO

ANNEE 1966

<u>Avions</u>	<u>Heures de vol</u>	<u>Nombre d'arrosages</u>	<u>Nombre de gallons</u>	<u>Nombre de sorties</u>
CF-PQF	84:40	366	292,800	28
CF-PQI	62:15	233	186,400	27
CF-PQK	80:55	282	225,600	31
CF-PQL	81:10	328	262,400	27
CF-PQM	84:05	409	327,200	27
CF-PQO	74:45	333	266,400	27
CF-PQP	83:35	389	311,200	30
	<u>-----</u>	<u>-----</u>	<u>-----</u>	<u>-----</u>
TOTAL:	<u>551:25</u>	<u>2,340</u>	<u>1,872,000</u>	<u>197</u>

REMBOURSEMENT PAR AVION

ANNEE 1966

<u>AVIONS</u>	<u>MONTANTS</u>
<u>Avions d'affaires</u>	
CF-PQA Beechcraft	\$ 17,085.00
CF-PQE DC-3	44,408.32
CF-PQG DH-125	44,816.68
<u>Avions de brousse</u>	
CF-PQB Beaver	12,805.41
CF-PQC Beaver	13,778.75
CF-PQH Otter	25,100.00
CF-PQZ Hélicoptère	27,735.00
<u>Avions-citernes</u>	
CF-PQF Canso	51,637.55
CF-PQI Canso	23,913.38
CF-PQK Canso	28,400.07
CF-PQL Canso	29,375.87
CF-PQM Canso	28,267.55
CF-PQO Canso	30,626.73
CF-PQP Canso	37,142.16
TOTAL:	<u><u>\$415,092.47</u></u>

REMBOURSEMENT PAR MINISTERE

ANNEE 1966

AFFAIRES CULTURELLES	\$ 585.00
AFFAIRES FEDERALES-PROVINCIALES	2,933.33
AFFAIRES MUNICIPALES	1,719.17
AGRICULTURE ET COLONISATION	8,473.32
COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE	423.81
CONSEIL EXECUTIF	1,357.14
EDUCATION	23,703.74
FAMILLE ET BIEN-ETRE SOCIAL	5,691.67
FINANCES	1,299.29
HYDRO-QUEBEC	7,149.16
INDUSTRIE ET COMMERCE	9,892.09
JUSTICE	6,777.48
LOI ELECTORALE DU QUEBEC	7,334.57
OFFICE DES AUTOROUTES	983.34
REGIE DES ALCOOLS	533.34
REGIE DES RENTES	582.14
REVENU	314.29
RICHESSSES NATURELLES	75,082.48
SANTE	15,867.90
SECRETARIAT DE LA PROVINCE	2,197.50
SURETE PROVINCIALE	13,030.84
TERRES ET FORETS	184,630.42
TOURISME, CHASSE ET PECHE	36,450.02
TRAVAIL	1,133.34
TRAVAUX PUBLICS	3,255.42
VOIRIE	3,691.67
TOTAL:	<u><u>3415,092.47</u></u>

SERVICE MARITIMESUBVENTIONS

La province de Québec paie des subventions aux compagnies de navigation desservant des endroits isolés et des points stratégiques ne pouvant être reliés autrement que par navire depuis 1920.

Les liaisons essentielles de l'après première guerre mondiale étaient la Côte Nord, du Saguenay à Blanc-Sablon, les Iles-de-la-Madeleine et la Gaspésie. A cette époque, les services subventionnés assuraient les communications vitales entre Montréal - Québec et des centres de peuplements isolés qui tiraient leur subsistance des moyennes et grandes pêches. De par leur nature, ces services ne pouvaient compter sur les frets pour combler des dépenses d'opération très élevées, occasionnées par l'obligation de maintenir un équipage assez grand pour rencontrer les exigences de transport des passagers.

Les développements miniers de la Haute Côte Nord et l'ouverture de moulins à papier modifièrent sensiblement, depuis 1945, ce tableau économique. Ces développements nécessitèrent la mise en oeuvre de capitaux plus élevés afin d'ouvrir des routes et permettre à l'avion, dont la guerre avait révélé les possibilités illimitées, de relier les grands centres.

La Haute Côte Nord jusqu'à Sept-Iles n'est plus constituée de petits postes à peuplements isolés. Les transformations qu'ont subies ses structures ont triplé sa population. Les grandes industries qui s'y sont implantées ont ouvert des perspectives immenses au trafic fluvial.

Les compagnies subventionnées qui, jusqu'alors ne pouvaient vivre de leurs frets, auraient pu devenir rentables et se passer de subventions, d'autant plus que l'avènement du moteur diesel venait réduire leur coût d'opération. Mais cette manne attira un grand nombre de concurrents que n'astreignèrent pas les exigences d'un service régulier et le fardeau des navires à passagers. Ces petites entreprises de navigation, attirées par ce trafic nouveau, faisant le transport à des coûts moindres, rongèrent les revenus des entreprises subventionnées de sorte que, jusqu'à l'ouverture de la route numéro 15, le gouvernement provincial, afin de conserver des services réguliers absolument nécessaires tant en fret qu'en passagers, dut continuer à subventionner des compagnies capables de se plier aux servitudes de tels services.

Depuis que cette route numéro 15 perce jusqu'à Sept-Iles et que le camion, l'autobus et l'avion peuvent assurer

des services normaux, le gouvernement du Québec n'accorde plus de subventions dans le secteur s'étendant à l'ouest de Sept-Iles. Il lui faudra cependant assurer les services maritimes de la Moyenne et de la Basse Côte Nord, tant et aussi longtemps que la route numéro 15 ne s'étendra pas jusqu'à Blanc-Sablon.

Ce développement important de la Haute Côte Nord a modifié également les relations Côte Sud - Côte Nord et partant, obligea le gouvernement de la province à repenser la structure des subventions aux services des deux rives.

En effet, il est normal, et cette politique doit être envisagée dans la perspective d'une régénération économique importante, que le Bas Saint-Laurent puisse être relié à Baie Comeau et à Sept-Iles par des moyens de transports rapides, économiques et efficaces, et cela, durant toute l'année. C'est pourquoi, les subventions gouvernementales aux transports s'orienteront dans les années à venir vers l'établissement, à des points stratégiques, de services de traversiers brise-glace à embarquement et débarquement par les bouts, afin que le Bas Saint-Laurent puisse concurrencer sur les marchés de Baie Comeau et Sept-Iles, les produits en provenance de régions plus favorisées.

PRINCIPES GENERAUX PRESIDENT A L'ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS

La province de Québec a subventionné durant l'année fiscale 1965/1966, 13 services de transport maritime et aérien. Par contre 4 services qui avaient reçu des subventions en 1964 n'en ont pas reçues, se sont:

Albert O. Vézina pour un service de canots à glace entre l'Ile-aux-Grues et Montmagny.

La Traverse Lotbinière - Deschambault, (service d'avion)

Cap-aux-Meules à l'Ile d'Entrée

La compagnie de navigation Nord-Sud.

En général, le gouvernement évite de donner deux subventions à des compagnies différentes pour desservir les mêmes points, et s'attache à bien définir la nécessité du service et son caractère déficitaire.

Nécessité du service

- a) Revue des autres moyens de transport, s'il en existe.
- b) Conséquences de l'introduction ou du retrait du service sur l'économie des régions à desservir.
- c) Analyse des statistiques des frets et des passagers à transporter.
- d) Etudes des taux proposés.
- e) Revue de l'aspect technique du (es) navire (s) à mettre sur les services.
- f) Etudes démographiques des régions.
- g) Importance du service par rapport aux facteurs psychologiques, économiques et sociologiques des régions à desservir.

Aspects financiers du service subventionné

Analyse des montants recommandés ou refusés en fonction:

- a) de l'horaire en vigueur et des taux chargés
- b) des possibilités du transport
- c) des difficultés portuaires et climatériques
- d) des bureaux d'affrètement
- e) des coûts de revient et des revenus à la tonne
- f) coût du navire et des transformations s'il y a lieu

- g) coût d'opérations
- h) coût d'administration
- i) coût de la finance
- j) études des services compétitifs s'il y a lieu
- k) analyse des personnes ou des compagnies qui demandent des subventions afin de s'assurer qu'ils peuvent donner le service en toute sécurité et selon une saine économie des deniers publics;
- l) longueur du contrat en fonction des coûts et de la nécessité du service.

Une inspection a été faite sur tous les navires subventionnés en 1965 et ils ont tous été trouvés satisfaisants et rencontrent les exigences du ministère des Transports et Communications.

Il est recommandable qu'une inspection soit faite au moins une fois par année par le directeur du Service maritime de tous les services subventionnés par la province afin de démontrer à ces entrepreneurs que la province leur verse de l'argent mais qu'elle s'intéresse aussi à ce que les services donnés soient essentiels et qu'ils prennent bien soin de la marchandise qui leur est confiée et donnent en même temps entière satisfaction au public voyageur. Ces inspections annuelles sont aussi faites par la Commission maritime canadienne des services qu'elle subventionne.

Au cours de l'année 1965, différentes compagnies et propriétaires de navires se sont adressés au Service maritime provincial pour leur recruter des capitaines, officiers, ingénieurs et matelots. Environ 35 marins qui étaient en chômage ont été placés sur différents navires.

PERMIS SPECIAUX

Permis émis en vertu des dispositions de l'arrêté en conseil
no 1045 du 27 mai 1964 et ses amendements pour la période
du 1er avril 1965 au 31 mars 1966

	<u>QUEBEC</u>	<u>MONTREAL</u>	<u>TOTAL</u>
1.- Pour transport excédant dimensions et pesanteurs légales: (machinerie, objets lourds et indivisibles, acier d'armature et de structure, poteaux, etc.)	443	2134	2577
2.- Pour transport de constructions:	701	1472	2173
3.- Pour circuler avec véhicules extra-lourds: (bétonnières et camions à 3 essieux de 24,000 lbs ou plus)	Nil	Nil	Nil
4.- Pour circuler avec véhicules excédant dimensions et pesanteurs légales: (machinerie lourde sur pneumatiques, camions genre EUCLID, instruments aratoires automoteurs, etc.)	214	671	885
5.- Pour remorquer véhicules excédant dimensions ou pesanteurs légales: (maison mobile, concasseur, outillage d'asphalte, banc de scie, etc.)	247	704	951
6.- Pour transporter du bois de pulpe, billots, arbres en longueur et matériaux requis pour la construction, l'entretien et la réparation des chemins, sur les chemins de classe "B" avec les mêmes pesanteurs que sur les chemins de classe "A".	91	Nil	91
	<u>1696</u>	<u>4981</u>	<u>6677</u>

ETAT COMPARATIF

	<u>1961/62</u>	<u>1962/63</u>	<u>1963/64</u>	<u>1964/65</u>	<u>1965/66</u>
QUEBEC	1279	1464	1771	1957	1696
MONTREAL	4090	4604	4999	4721	4981
TOTAL:	<u>5369</u>	<u>6068</u>	<u>6770</u>	<u>6678</u>	<u>6677</u>

REGIE DES TRANSPORTS(Année d'exercice se terminant le 30 juin 1966)

La Régie des transports de la province de Québec, conformément à la loi concernant le transport, chapitre 228 des S.R.Q., de 1964, commence une nouvelle année d'activités à chaque 1er juillet. Le rapport qui suit couvre donc l'exercice terminé le 30 juin 1966. Les renseignements donnés proviennent de la Régie elle-même.

LES MEMBRES DE LA REGIE

La Régie des transports de la province de Québec est composée des membres suivants:-

le président,	Hon. Gérard La Rochelle, J.D.,
le vice-président,	Me Pierre Roger, c.r.,
le vice-président,	M. Gustave St-Jacques, ing.,
le régisseur,	M. Guy Dallaire,
le régisseur,	M. André Houde,
le régisseur,	M. Paul Brien,
le régisseur,	Me Léo Bureau, c.r.,
le secrétaire,	M. Geo.-Henri Bélanger,
le sec-adjoint,	M. Gérard Pinaud

Bureau principal à Québec - 880, Ste-Foy

Bureau à Montréal - 1080, rue Amherst

LA POPULATION DES TRANSPORTEURS SOUS CONTROLE

La Régie des transports exerce la surveillance et le contrôle sur un nombre imposant de propriétaires d'entreprises publiques pour le transport de marchandises et de voyageurs. A cause de circonstances incontrôlables, l'inventaire des dossiers actifs, depuis l'année 1964, n'est plus effectué comme par les années antérieures.

De l'avis général des responsables des différents services sous contrôle, il semble certain que le nombre total des transporteurs est en augmentation sur les 5,420 énumérés en 1963. Les chiffres comparatifs des années 1964 et 1965 atteignent vraisemblablement le total de 5,500 et 5,600 respectivement.

L'EXPANSION DES EFFECTIFS DE TRANSPORT ROUTIER

Si l'on en juge par l'augmentation constante et fort sensible du nombre de véhicules immatriculés, les entreprises de transport sous le contrôle de la Régie continuent de croître à un rythme soutenu.

C'est ainsi qu'à la fin de l'année 1964, le nombre total de véhicules routiers immatriculés par des détenteurs de permis a été évalué approximativement à plus de 50,000 unités de toutes sortes. Le nombre correspondant de l'année 1965 est probablement supérieur à 54,000 unités; surtout si l'on en juge par les augmentations des immatriculations officielles du Bureau des véhicules automobiles durant la même période.

Le nombre comparatif à la fin de 1956 était de 24,003 véhicules routiers; soit une augmentation de près de 125% en neuf ans.

Cette expansion vigoureuse représente un accroissement qui se compare très favorablement avec celui de 55% de l'ensemble de

tous les véhicules de commerce immatriculés au Québec durant la même période. (207,632 camions de tous genres en 1956 comparativement à 320,910 en 1965).

Le détail des immatriculations au Bureau des véhicules automobiles est exposé à l'appendice "B".

LES AUDITIONS EN SEANCE PUBLIQUE

Durant l'année expirée le 30 juin 1966, la Régie a siégé à deux divisions et dans dix localités afin d'enquêter sur les requêtes majeures qui lui furent soumises. Ces enquêtes en séances publiques ont nécessité 142 jours d'audition.

On trouvera aux appendices "C" le détail des jours d'audition, le calendrier des séances publiques et les endroits où des auditions ont été tenues.

Au surplus, la Régie a eu à faire l'étude et l'examen "en chambre" d'un nombre élevé (2,318) de requêtes d'ordre secondaire.

LES DECISIONS PAR ORDONNANCE

La Régie a signifié 3,001 ordonnances durant l'année terminée le 30 juin 1966, dont 15 pour le transport par eau, 289 pour la location de véhicules de promenade et de commerce, 711 pour les services de transport de voyageurs par autobus, taxi et autoneige, et finalement 1,986 ordonnances pour les différents services de camionnage.

Le détail de ces décisions par ordonnance signifiées aux parties apparaît aux appendices "D" pour chacun des services de transport sous contrôle.

LES SERVICES ADMINISTRATIFS

Pour ne citer qu'une partie des tâches de l'administration, il faut noter que le travail préparatoire aux décisions et

ordonnances de la Régie a exigé un nombre considérable de communications avec les autres parties en cause. Les informations et précisions ainsi obtenues sont essentielles à l'organisme de contrôle en vue de la conduite expéditive et ordonnée des questions sous examen.

Qu'il suffise d'exposer, en guise d'illustration, que les entreprises de camionnage, à elles seules, ont exigé l'expédition de 1,726 avis de requêtes et de rôles, durant l'année expirée le 30 juin 1966, à l'intention de 28,915 intéressés. Le service de mécanique a été tenu de préparer, pour sa part et entre autres tâches, plus de 850,000 reproductions variées durant la même période et pour l'ensemble des services sous contrôle. On trouvera le détail de ces tâches aux appendices "D-8" et "F-1", respectivement.

LES ETATS FINANCIERS DE LA REGIE

La comptabilité générale de la Régie est faite par les services comptables du ministère des Transports et Communications et s'établit sur l'exercice annuel particulier au gouvernement du Québec. Cet exercice se termine au 31 du mois de mars de chaque année.

Ainsi pour l'exercice terminé le 31 mars 1966, les recettes brutes attribuables à la Régie furent de \$1,721,639 en regard d'un montant de dépenses ordinaires de \$476,425 affecté aux salaires, frais de voyages, matériel divers et fournitures de bureau, etc.

L'examen de l'appendice "E" démontre que les recettes brutes pour l'année terminée le 31 mars 1959 étaient de \$667,298. L'accroissement des sept dernières années serait donc de 158%. L'accroissement comparable en regard des dépenses ne serait que de 52% environ.

LES SERVICES DE TRANSPORT PAR EAU

Les entreprises publiques de transport de voyageurs et de marchandises par eau sont sous le contrôle de la Régie des transports depuis le 27 avril 1961. Ces entreprises étaient antérieurement

sous la juridiction de la Régie des services publics du Québec.

Il existe environ une centaine de détenteurs actifs de permis avec des effectifs d'environ 140 navires au registre maritime.

L'IMPORTANCE ECONOMIQUE DES ROUTIERS PUBLICS

Au Québec, l'industrie du camionnage public sous contrôle de la Régie prend de plus en plus d'importance. Selon les relevés estimatifs publiés par le Bureau fédéral de la Statistique (catalogue 53-209, annuel), les recettes brutes de l'entreprise pour l'année 1963 atteignaient presque les \$203,000,000. Ce rendement substantiel est attribué à un volume de trafic de 2,297,979,000 tonnes-milles de travail utile; soit à un prix moyen de 8.81¢ par tonne-mille. Les données comparatives pour l'année 1964 ne sont pas encore publiées.

L'industrie du camionnage public est relativement moins avancée au Québec que dans les provinces situées à l'Ouest. Son avènement est plus récent et son expansion a été moins marquée au début alors que les transporteurs devaient se tailler une clientèle et gagner la faveur publique.

Cette industrie est en plein essor et parmi les usagers de la route il est incontestable que le camion public, par nécessité compétitive et économique, est le véhicule qui offre le plus haut degré de productivité par unité de main d'oeuvre et de capital engagé.

C'est à bon droit que le routier public est considéré comme un puissant multiplicateur d'énergie humaine et qu'il est reconnu, depuis assez longtemps, comme le levier le plus significatif de progrès économique moderne. C'est une activité de première importance au Québec.

ORIGINE DES COMMISSIONS ET REGIES POUR LE TRANSPORT

L'ancêtre de la Régie des transports (routiers) fut la

Commission des Services d'utilité publique du Québec. Cet organisme trouve son origine en 1909 par la loi 9, Edouard VII, chapitre 16; soit il y a 57 ans. A cette époque, sa juridiction s'étendait sur tous les services d'utilité publique y compris le transport par tramway de voyageurs et marchandises. Ce n'est qu'en 1926 que les transports par l'autobus et le camion furent placés sous le contrôle de la Commission des Services publics. Toutefois, seul le contrôle sur l'autobus fut mis en vigueur en 1926.

Quant au contrôle sur le camionnage, sa mise en vigueur devait attendre jusque vers 1935 alors que le routier public commençait à peine à orienter son activité de ce côté. En même temps se faisait aux Etats-Unis d'Amérique l'adoption du Motor Carriers Act pour réglementer, sous la juridiction de l'Interstate Commerce Commission, les transporteurs routiers déjà engagés dans le trafic international et entre Etats.

La Régie des transports (routiers) a été constituée en 1949 comme premier organisme distinct pour le contrôle et la surveillance des entreprises de transport routier exploitant au compte d'autrui.

Ce contrôle et cette surveillance des entreprises publiques de transport routier représentent une tâche qui ne cesse de s'alourdir depuis une dizaine d'années. Il s'ensuit que les moyens d'action dont la Régie dispose en fait de personnel technique, d'espace et de matériel de bureau, plus spécialement au nouveau siège social de Québec, sont devenus largement insuffisants et risquent de compromettre sérieusement la bonne marche et l'efficacité de l'organisme de contrôle.

LE NOMBRE DE DETENTEURS DE PERMIS
SOUS CONTROLE ET SURVEILLANCE DE LA REGIE

(Comparaison des années 1956 à 1963
d'après les relevés au 31 décembre) *

	<u>TRANSPORTEURS ROUTIERS</u>		<u>TRANSPORTEURS</u>	<u>TOTAL DES</u>
	<u>MARCHANDISES</u>	<u>VOYAGEURS</u>	<u>PAR EAU</u>	<u>DETENTEURS</u>
1956	4501	452	-	4953
1957	4413	466	-	4879
1958	4606	528	-	5134
1959	4633	545	R.S.P.	5178
1960	4487	627	R.S.P.	5114
1961	4334	623	114	5071
1962	4440	708	101	5249
1963	4479	833	108	5420
1964	?	?	119	5500
1965	?	?	?	5600

* En raison de circonstances incontrôlables, la Régie n'est plus en mesure de procéder à la compilation générale des détenteurs et effectifs sous permis depuis 1964.

NOTE:- R.S.P. signifie sous la juridiction et le contrôle de la Régie des services publics.

NOMBRE DE DETENTEURS

de 1956 à 1965

APPENDICE A-1

STATISTIQUES OFFICIELLES D'IMMATRICULATION

DU BUREAU DES VEHICULES AUTOMOBILES

De 1951 à 1965 et pour certaines plaques réservées aux véhicules des détenteurs de permis de la Régie.

Sous permis de la Régie en particulier

	<u>Camion "L"</u>	<u>Camion louage "FX"</u>	<u>Semi- remorque "RL"</u>	<u>Louage voiture promenade</u>	<u>camions et véhicules commerciaux de tous genres</u>
1951	9,867	?	2,029	?	130,931
1952	12,207	?	2,865	?	152,970
1953	12,415	?	5,166	?	158,901
1954	13,060	?	5,928	?	168,140
1955	12,763	?	4,045	1,438	184,500
1956	14,025	?	5,829	2,144	207,632
1957	15,055	?	6,653	2,584	215,401
1958	15,255	?	6,608	3,579	224,974
1959	15,765	?	7,169	3,894	231,699
1960	16,262	?	8,011	7,632	242,019
1961	16,776	?	8,546	9,148	263,275
1962	17,869	2,461	9,610	11,252	284,426
1963	17,981	2,810	9,651	12,129	302,227
1964	18,752	3,465	10,438	15,080	314,827
1965	19,008	4,753	11,069	17,127	320,910

NOTE:- Le groupement "CAMIONS ET VEHICULES COMMERCIAUX"

comprend les véhicules automobiles suivants:
camions, et tracteurs avec préfixes L, F, FX, N, G, W, H, C, P, SN, GP, WH, K, S, qui sont les camions publics, privés et de louage, dépanneuses (tow trucks), véhicules de ferme, véhicules des gouvernements, véhicules-outils, corbillards et ambulances, tracteurs de ferme, véhicules lourds de construction, autos-neige, véhicules du gouvernement du Québec, chasse-neige, véhicules en territoire isolé, traîneaux-automobiles.

CALENDRIER DES AUDITIONS EN SEANCE PUBLIQUE(Période du 1er juillet 1965 au 30 juin 1966)En 1965: 68 jours

Juillet	Le 13 à Québec; le 27 à Trois-Rivières; les 7-15-19 à Montréal;
Août	Les 17 et 25 à Québec; le 11 à Montréal;
Septembre	Le 2 à Québec; les 14-15-16-21-22-23-28-30 à Montréal;
Octobre	Les 6-7-13-14-20-21 à Québec; les 26-27 à Chicoutimi, le 18 à Rivière-du-Loup; le 19 à Matane; le 21 à New-Carlisle; les 18 et 28 à Montréal;
Novembre	Les 2-3-4-9-10-15-16-17-18-30 à Québec; les 2-3-9-10-11-16-17-18-28-29--30 à Montréal;
Décembre	Les 1-2-7-9-21 à Québec; le 14 à Val d'Or; les 15-16 à Rouyn; les 1-2-7-9-10-15 à Montréal; le 14 à Val d'Or; les 15-16 à Rouyn;

En 1966: 74 jours

Janvier	Les 5-11-12-19-25 à Québec; le 26 à Trois-Rivières, le 28 à Sherbrooke; les 11-12-13-18-19-20 à Montréal;
Février	Les 15-16-17 à Québec; les 1-8-9-10-22-23-24 à Montréal;
Mars	Le 21 à Québec; les 8-9 à Chicoutimi; le 22 à Trois-Rivières; les 14-15-16-17-29-30 à Montréal;
Avril	Les 1-12-13-14-19 à Québec; le 26 à Trois-Rivières; les 12-13-14-18-19-20-21 à Montréal;
Mai	Les 10-11-12 à Québec; les 10-11-12-17-18-24-25-26-31 à Montréal;
Juin	Les 7-8-9-10 à Québec; le 1 à Chicoutimi; le 14 à Matane; le 16 à New-Carlisle; les 1-2-3-7-8-9-21-22-23 à Montréal;

SOMMAIRE DES JOURS D'AUDITION PAR MOIS

1965	En juillet 5, août 3, septembre 9, octobre 13, novembre 21, décembre 17; soit un total de: 68 jours.
1966	En janvier 13, février 10, mars 10, avril 13, mai 12, juin 16; soit un total de 74 jours.

GRAND TOTAL: 142 jours

APPENDICE C-1

REPARTITION DU NOMBRE DE JOURS D'AUDITION
SELON L'ENDROIT OU LA REGIE A TENU DES SEANCES PUBLIQUES

Comparaison des années terminées le 30 juin de 1958 à 1966

	<u>1966</u>	<u>1965</u>	<u>1964</u>	<u>1963</u>	<u>1962</u>	<u>1961</u>	<u>1960</u>	<u>1959</u>	<u>1958</u>
Québec	46	42	51	50	50	45	23	22	28
Chicoutimi	5	3	6	1	7	10	5	3	5
Rimouski	-	2	3	4	2	1	-	1	2
Roberval	-	-	-	-	-	-	1	1	3
Baie-Comeau	-	-	1	2	3	1	-	-	1
St-Jos. d'Alma	-	-	-	2	1	-	2	1	-
Matane	2	2	2	1	1	-	2	1	-
Riv. du Loup	1	1	-	1	1	-	-	2	-
Percé	-	2	1	1	1	-	-	1	-
Sept-Iles	-	-	-	-	-	-	2	1	1
Cap-aux-Meules	-	-	1	-	-	-	-	-	-
Thetford	-	-	-	-	-	-	2	1	1
La Malbaie	-	-	-	1	-	-	-	-	-
Chandler	-	-	1	-	-	-	-	-	-
New-Carlisle	2	-	-	-	-	-	-	-	-
Montréal	78	92	120	123	132	100	95	74	76
Sherbrooke	1	1	2	2	4	3	4	2	2
Trois-Rivières	4	1	2	3	3	3	2	2	2
Hull	-	1	1	3	3	1	3	2	2
Rouyn	2	2	2	3	1	1	1	1	1
Val d'Or	1	2	1	1	1	1	1	1	2
Amos	-	-	-	1	1	-	-	-	-
TOTAL	142	151	194	199	211	167	141	115	125

LE NOMBRE D'ORDONNANCES SIGNIFIEES
PERIODE DE 12 MOIS AU 30 JUIN 1966

<u>Pour chaque catégorie de service</u>	<u>Décisions par ordonnance</u>		
	<u>Après audition publique</u>	<u>Après étude en chambre</u>	<u>Total</u>
Transport par eau	6	9	15
Location - véh. commerce	21	100	121
Location - véh. promenade	20	148	168
Autobus	94	518	612
Taxi	15	82	97
Auto-neige	-	2	2
Camionnage	527	1459	1986
Total	683	2318	3001

RETROSPECTIVE

(1964/65)	758	2615	3373
(1963/64)	900	1950	2850
(1962/63)	712	2025	2737
(1961/62)	1019	2104	3123
(1960/61)	939	1643	2582
(1959/60)	830	1500	2330

TRANSPORT PAR EAU

Relevé des ordonnances signifiées durant la
période de 12 mois au 30 juin 1966

<u>Objet de la requête ou motif de l'enquête</u>		<u>Décisions par ordonnance</u>	
		<u>Après audition</u>	<u>En chambre</u>
Demande de permis	acc.	3	5
Demande de permis	rej.	-	1
Transfert de permis	acc.	-	1
Modification de permis	acc.	-	1
Revision de tarif	acc.	2	1
Revision de tarif	rej.	1	-
		<hr/>	<hr/>
Total de 15 ordonnances		6	9

<u>Sommaire des décisions</u>		<u>Après audition</u>	<u>En chambre</u>
d'accorder		5	8
de rejeter		1	1
diverses		-	-
		<hr/>	<hr/>
Total 15 (1965/66)		6	9

RETROSPECTIVE

14	(1964/65)	4	10
14	(1963/64)	4	10
26	(1962/63)	-	26

LOCATION DE VEHICULES DE COMMERCE

Relevé des ordonnances signifiées durant
la période de 12 mois au 30 juin 1966

Décisions par ordonnance

<u>Objet de la requête ou motif de l'enquête</u>		<u>Après audition</u>	<u>En chambre</u>
Demande - échange de remorques	acc.	-	2
Demande de permis - long terme	acc.	7	22
Demande de permis - long terme	rej.	-	1
Demande de permis - court terme	acc.	3	6
Demande de permis - court terme	rej.	1	1
Modification (re: agent)	acc.	-	6
Transfert de permis - long terme	acc.	-	1
Transfert de permis - court terme	acc.	-	2
Transfert d'actions	acc.	-	1
Louage de remorques - court terme	acc.	2	8
Changement - place d'affaires	acc.	-	19
Changement - raison sociale	acc.	-	2
Défaut de comparution	rej.	1	-
Remise en vigueur de permis	acc.	-	2
Cessation d'exploitation	acc.	-	11
Correction d'erreur d'écriture	acc.	-	2
Retrait	-	4	3
Annulation - permis temporaire	-	3	-
Annulation - défaut enregistrement	-	-	11
		-----	-----
Total de 121 ordonnances		21	100

Sommaire des décisions

d'accorder	12	82
de rejeter	2	2
diverses	7	16
	-----	-----
Total de 121 ordonnances en 1965/66	21	100

RETROSPECTIVE

154 ordonnances en 1964/65	25	129
151 ordonnances en 1963/64	33	118
104 ordonnances en 1962/63	24	80
70 ordonnances en 1961/62	27	43
62 ordonnances en 1960/61	26	36
28 ordonnances en 1959/60	8	20

LOCATION DE VEHICULES DE PROMENADE

Relevé des ordonnances signifiées durant
la période de 12 mois au 30 juin 1966

Décisions par ordonnance

<u>Objet de la requête ou motif de l'enquête</u>		<u>Après audition</u>	<u>En chambre</u>
Demande de permis - long terme	acc.	3	40
Demande de permis - long terme	rej.	1	--
Demande de permis - court terme	acc.	6	11
Demande de permis - court terme	rej.	2	1
Modification (re: agent)	acc.	-	8
Transfert de permis - long terme	acc.	-	2
Transfert de permis - court terme	acc.	-	1
Transfert d'actions	acc.	-	3
Location - un seul véhicule	acc.	-	3
Changement de raison sociale	acc.	-	5
Changement de nom - lettres patentes	acc.	-	3
Changement - place d'affaires	acc.	4	25
Opération avec 2 places d'affaires	acc.	-	1
Location de traîneaux moteurs (skidoo) "	-	-	2
Défaut de comparution	rej.	1	-
Location d'autobus scolaires	acc.	-	4
Retraxit	-	2	2
Annulation - permis temporaire	-	1	8
Annulation - défaut d'enregistrement	-	-	25
Correction d'erreur d'écriture	-	-	3
Ordonnance générale no 2 (amendements) -	-	-	1
		<hr/>	<hr/>
Total de 168 ordonnances		20	148

Sommaire des décisions

d'accorder	13	108
de rejeter	4	1
diverses	<u>3</u>	<u>39</u>
Total de 168 ordonnances en 1965/66	20	148

RETROSPECTIVE

179 ordonnances en 1964/65	34	145
186 ordonnances en 1963/64	27	159
131 ordonnances en 1962/63	23	108
102 ordonnances en 1961/62	28	74
134 ordonnances en 1960/61	48	86
99 ordonnances en 1959/60	37	62

TRANSPORT DE VOYAGEURS PAR AUTOBUS

Relevé des ordonnances signifiées durant
la période de 12 mois au 30 juin 1966

Décisions par ordonnances

<u>Objet de la requête ou motif de l'enquête</u>		<u>Après audition</u>	<u>En chambre</u>
Demande de permis	acc.	23	235
Demande de permis	rej.	16	3
Modification de permis	acc.	15	88
Modification de permis	rej.	7	-
Transfert de permis	acc.	2	36
Transfert de permis	rej.	2	-
Transfert d'actions - fusion	acc.	-	2
Revision de tarif	acc.	4	22
Revision de tarif	rej.	3	-
Revision d'horaire - modification	acc.	3	-
Changement de raison sociale	acc.	-	11
Réinscription pour audition	acc.	2	-
Clarification de permis	acc.	1	5
Somnation	-	5	2
Annulation - permis temporaire	-	1	48
Annulation - défaut d'enregistrement	-	1	35
Correction d'erreur d'écriture	-	1	-
Retraxit	-	8	31
Total de 612 ordonnances		<u>94</u>	<u>518</u>

Sommaire des décisions

d'accorder	50	399
de rejeter	28	3
diverses	<u>16</u>	<u>116</u>
Total de 612 ordonnances en 1965/66	94	518

RETROSPECTIVE

467 ordonnances en 1964/65	101	366
518 ordonnances en 1963/64	159	359
328 ordonnances en 1962/63	96	232
378 ordonnances en 1961/62	100	278
289 ordonnances en 1960/61	112	177
346 ordonnances en 1959/60	117	229

TRANSPORT DE VOYAGEURS PAR TAXI ET AUTONEIGE

Relevé des ordonnances signifiées durant
la période de 12 mois au 30 juin 1966

Décisions par ordonnances

<u>Objet de la requête ou motif de l'enquête</u>		<u>Après audition</u>	<u>En chambre</u>
Taxi -- demande de permis	acc.	3	20
Taxi -- demande de permis	rej.	5	1
Modification de permis	acc.	4	7
Modification de permis	rej.	1	-
Revision de tarif	acc.	-	16
Changement - raison sociale	acc.	-	1
Retrait	-	-	2
Annulation - permis temporaire	-	1	26
Annulation - défaut d'enregistrement	-	1	9
		<hr/>	<hr/>
		15	82
 <u>AUTONEIGE</u>			
Annulation - défaut d'enregistrement	rej.	-	2
		<hr/>	<hr/>
Total de 99 ordonnances (taxi-autoneige)		15	84
 <u>Sommaire des décisions</u>			
d'accorder		7	44
de rejeter		6	1
diverses		<u>2</u>	<u>39</u>
Total de 99 ordonnances en 1965/66		15	84
 <u>RETROSPECTIVE</u>			
93 ordonnances en 1964/65		12	81
110 ordonnances en 1963/64		43	67
51 ordonnances en 1962/63		14	37
76 ordonnances en 1961/62		27	49
54 ordonnances en 1960/61		13	41
60 ordonnances en 1959/60		18	42

TRANSPORT DE MARCHANDISES PAR CAMION

Relevé des ordonnances signifiées durant
la période de 12 mois au 30 juin 1966

Décisions par ordonnances

<u>Objet de la requête ou motif de l'enquête</u>		<u>Après audition</u>	<u>En chambre</u>
Demande de permis	acc.	59	161
Demande de permis	rej.	57	5
Demande temporaire - expér.	acc.	1	27
Modification de permis	acc.	168	206
Modification de permis	rej.	63	9
Permis - courtier (Broker)	acc.	-	90
Permis - courtier (Broker)	rej.	4	-
Permis - tractionnaire (haulaway)	acc.	-	80
Permis - lait et crème	acc.	-	10
Transfert de permis	acc.	26	93
Transfert de permis	rej.	5	2
Transfert d'actions	acc.	3	26
Transfert de succession	acc.	-	2
Echange d'équipement	acc.	-	273
Changement de nom	acc.	-	10
Changement raison sociale	acc.	3	35
Défaut de comparution	rej.	25	-
Relevé du défaut comparution	acc.	3	1
Prolongation permis temporaire	acc.	1	13
Remise en vigueur du permis	acc.	-	4
Cessation d'opération	acc.	-	22
Clause rendue permanente	acc.	-	6
Ordonnance rescindée	acc.	-	2
Retraxit	-	50	56
Déchargé du délibéré	-	3	-
Sommation	-	14	-
Annulation - permis temporaire	-	29	42
Annulation - défaut et autres causes	-	14	327
Correction - erreur d'écriture	-	8	34
Ordonnances générales - amendements	-	1	17
Total de 2087 décisions		537	1550
(moins ajustement pour les ordonnances qui ont donné lieu à plus d'une décision)		<u>(-10)</u>	<u>(-91)</u>
Total - 1986 ordonnances		527	1459

RETROSPECTIVE

2466 ordonnances en 1964/65	582	1884
1871 ordonnances en 1963/64	634	1237
2097 ordonnances en 1962/63	555	1542
2482 ordonnances en 1961/62	828	1654
2043 ordonnances en 1960/61	740	1303
1797 ordonnances en 1959/60	650	1147

EXPEDITION AUX INTERESSES DES AVIS DE ROLE
ET DES AVIS DE REQUETE POUR LE CAMIONNAGE

(Période de 12 mois au 30 juin 1966)

<u>Avis de rôle</u>	<u>Nombre de causes</u>	<u>Nombre d'intéressés</u>
Inscriptions initiales	529	9,941
Inscriptions additionnelles	8	230
Inscriptions en contre-avis	30	801
	<hr/>	<hr/>
	567	10,972
 <u>Avis de requête</u>	 1,159	 17,943

Au grand total, le camionnage a exigé l'expédition d'avis concernant 1,726 causes et requêtes affectant 28,915 intéressés, selon les données fournies par le maître des rôles à la Régie.

<u>Années</u>	<u>Nombre d'avis</u>	<u>Nombre d'intéressés</u>
1965/66	1726	28,915
1964/65	1750	20,056
1963/64	1650	18,831
1962/63	1784	22,182

ETATS FINANCIERS DE LA REGIE
REVENUS VS DEPENSES ORDINAIRES

Comparaison des exercices financiers
de 12 mois au 1er avril des années
1959 - 1960 - 1961 - 1962 - 1963 -
1964 - 1965 - 1966

	<u>Revenus</u>	<u>Dépenses</u>
1958/59	\$ 667,298.50	\$ 313,570.55
1959/60	778,027.23 (16.6%)	346,977.13 (10.7%)
1960/61	904,120.54 (16.2%)	367,009.62 (6.3%)
1961/62	1,080,360.23 (19.5%)	379,887.34 (3.5%)
1962/63	1,257,807.00 (16.4%)	439,276.84 (15.6%)
1963/64	1,403,443.81 (11.6%)	467,792.18 (6.5%)
1964/65	1,602,041.67 (14.2%)	439,481.74 (-6.1%)
1965/66	1,721,639.03 (7.5%)	476,424.76 (8.4%)
Budget 1966/67		529,000.00 (11.0%)
et prévisions	2,000,000.00 (16.2%)	

Ref: d'après les états fournis par
le service de la comptabilité au mi-
nistère des Transports et Communica-
tions.

NOTE:-

Les pourcentages entre parenthèses
représentent l'augmentation ou la
baisse (-%) par rapport à l'année
antérieure.

TACHE DU SERVICE DE MECANOGRAFIE

(Pour la période de 12 mois au 30 juin 1966)

1.- Travail de photocopieCopies exécutées par
l'outillage de la RégieOrdonnances, permis temporaires, lettres,
factures, documents, etc.

69,364 copies

2.- Impression par "Addressograph"(3,000 - matrices)Enveloppes, cartes et chemises
Certificats de permis - 1965
Certificats de permis - 1966

71,690

26,635

90,000

Total d'impressions

188,325 copies

3.- Polycopie - systeme "Gestetner"

	<u>Nombre de stencils</u>	<u>Nombre de feuilles</u>	
Teneurs de permis	689	56,765	
Rôles d'audition et avis de requête	1,606	127,665	
Formules, circulaires et divers	389	280,917	
Amendements - ordonnances	185	127,130	
Format 8 $\frac{1}{2}$ x 11			294,875
Format 8 $\frac{1}{2}$ x 14			297,602
 Total:	 2,869	 592,477	 copies

1,2 et 3 - grand total des reproductions

850,166 copies

REGIE DES SERVICES PUBLICS

L'année judiciaire ouvre la période du premier juillet 1965 au trente juin 1966. Deux grands secteurs, celui de l'expropriation et celui des services publics, se partagent l'activité de l'organisme dont la direction est la suivante:

Président: Louis-F. Cantin, juge de district.
 Vice-présidents: Me Lomer Brisson,
 Me Benoît Poupart.
 Régisseurs: Charles Bernier, ing.,
 Marc Laforce, b.s.a.,
 C.-H. Boisvert, ing.

On trouvera ci-après des statistiques informatives.

EXPROPRIATIONS

Causes nouvelles entrées au pluriel:	685
Causes inscrites sur les rôles pour enquête:	392
Ordonnances motivées fixant des indemnités:	206
Ordonnances non motivées (règlements hors cour):	91
Jours d'enquête:	130

SERVICES PUBLICS

Dans ce secteur, les entreprises de téléphone représentent le principal service public dont s'occupe la Régie. Il y en a 147 qui se répartissent comme suit: 129 entreprises publiques appartenant à des particuliers, compagnies ou sociétés; 15 entreprises privées; 3 entreprises publiques appartenant à des municipalités.

La Régie a reçu durant l'année judiciaire 128 requêtes de différentes natures en rapport avec le service du téléphone.

Ces requêtes se partagent comme suit:

Prolongement ou construction:	5
Modification de taux:	19
Vente de réseaux:	27
Plaintes de service:	5
Pour obtention de service:	13
Approbation de contrat pour l'échange de communications téléphoniques:	20
Causes diverses:	13
Etablissement de service de secteur étendu:	12
Transfert de permis d'opération (réorganisation administrative):	9
Approbation de transfert d'actions:	5

Les ingénieurs et le technicien de la Régie ont de plus procédé à 169 inspections à travers la province au cours de l'année, en rapport au service du téléphone.

Il reste à donner des statistiques concernant des causes non autrement classifiées. Les voici:

Requêtes re: Commission des services électriques de la ville de Montréal	6
Ordonnances re: Commission des services électriques de la ville de Montréal	6
Requêtes re: chemins de fer	6
Ordonnances: re: chemins de fer	2
Ordonnance générale re: chemins de fer	1
Ordonnances re: droit de succession	2
Requête re: approbation de soupape de retenue	1
Ordonnance re: approbation de soupape de retenue	1
Requête réclamant dommages re: barrage	1
Requêtes re: approbation de règlements municipaux concernant les taux pour service d'aqueduc ou d'égout	20
Ordonnances: approbation de règlements municipaux concernant les taux pour service d'aqueduc ou d'égout	16

BUREAU DES EXPROPRIATIONS DE MONTREAL

Durant l'année d'audiences terminée le 31 juillet 1966, le Bureau des expropriations de Montréal a rendu des ordonnances à la suite de requêtes en expropriation présentées par la Ville de Montréal, la Corporation de Montréal métropolitain et la Régie de la Place des Arts.

Le Bureau existe en vertu d'une loi sanctionnée le 20 juin 1962. Il se compose de trois membres nommés par le lieutenant-gouverneur en conseil. Ce sont:

Monsieur Fernand Dostie, président,
Me René Reeves, vice-président,
Monsieur François-X. Vézina, commissaire.

Le secrétaire du Bureau est monsieur Fernand Hébert et le siège de l'organisme est situé à 506 rue Sainte-Catherine Est, à Montréal.

Avant l'adoption de la loi de 1962, les autorités de la ville de Montréal devaient s'adresser à la Régie des services publics et ne pouvaient interjeter appel. Depuis, il existe un droit d'appel d'abord devant la Régie des services publics, ensuite devant la Cour du Banc de la Reine.

Durant l'année d'audiences terminée le 31 juillet 1965, le Bureau a entendu 1,467 causes et a rendu 295 ordonnances réparties comme suit:

VILLE DE MONTREAL

Propriétaires	1183	\$ 14,148,122.57
Locataires	164	518,216.15

REGIE DE LA PLACE DES ARTS

Propriétaires	3	2,125,000.00
---------------	---	--------------

CORPORATION DE MONTREAL METROPOLITAIN

Propriétaires	114	381,214.20
Locataires	3	8,327.00

Le tout forme un total de \$17,180,879.92 soit: \$ 16,654,336.77 pour les propriétaires et \$526,543.15 pour les locataires.